

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire
 M. ALFRED MARQUIS, commissaire

AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION
PORCINE AU QUÉBEC

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

VOLUME 93

Séance tenue le 21 mars 2003, à 13 h 00
Club de golf de St-Jean-sur-Richelieu
320 sud, rue Jacques-Cartier
St-Jean-sur-Richelieu (Québec)

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU COMMISSAIRE

M. ANDRÉ BEAUCHAMP 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

MARCEL LANDRY 3

HUGO LANDRY 3

ALAIN LANDRY 3

FRANCINE LAROCQUE 23

LISE FOURNIER 32

MUNICIPALITÉ D'ELGIN

NOËLLA DAoust 41

REPRISE DE LA SÉANCE 48

CORPORATION BASSIN VERSANT BAIE MISSISQUOI

MICHÈLE BERTRAND 49

CHANTAL D'AUTEUIL 49

JEAN-LOUIS TINANT 64

ROBERT PATENAUDE 64

MOT DU COMMISSAIRE

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

5 Reprise de l'audience publique sur le développement durable de la production porcine au Québec. Bonjour à chacun et chacune d'entre vous. On sent que le printemps est arrivé et que c'est vendredi après-midi, il y a moins de monde dans la salle un peu. Alors, mais de toute manière, ce sont les bonnes personnes qui sont là.

10 Je fais mon boniment d'introduction habituelle, pour que ce soit bien une séance tout à fait comme les autres et qu'on se retrouve. Donc, mon nom est André Beauchamp. Je préside actuellement la partie de la Commission qui est ici aujourd'hui. Je suis accompagné de monsieur Alfred Marquis, commissaire au Bureau d'audiences publiques pour la présente commission. Les 2 autres membres de la Commission, la présidente, madame Louise Boucher,
15 et monsieur Mario Dumais ont siégé cette semaine à Rimouski et à Carleton, et la Commission s'est divisée en 2 pour quelques semaines comme ça, pour permettre d'accélérer nos travaux.

Je rappelle que les travaux antérieurs de la Commission, nous avons commencé au 15 septembre. Nous avons, dans un dossier où il n'y avait pas d'étude d'impact, décider d'essayer
20 de construire quelques éléments de la connaissance du dossier par une série de thématiques que nous avons tenues à travers le Québec, et ces thématiques ont permis de rencontrer un certain nombre d'experts et de bâtir les premiers, de ramasser les premiers éléments du dossier.

Ensuite, nous avons fait une tournée du Québec, avec des représentants des différents
25 ministères concernés. Le MAPAQ, le ministère de l'Environnement, le ministère de la Santé, la Financière agricole, la FAPAQ et caetera, et les gens ont pu poser des questions à partir de dossiers régionaux, construits par les différents ministères, et nous en sommes maintenant à la deuxième partie de l'audience publique. Et, dans cette partie, nous procédons à l'audition des mémoires, c'est-à-dire que les personnes, les groupes, les municipalités intéressés à venir
30 rencontrer la Commission et à s'exprimer dans le cadre de mémoire, ont été invités à le faire.

C'est l'occasion pour vous de dire votre pensée personnelle, de faire des recommandations, d'essayer de sensibiliser la Commission à certains aspects du dossier que nous pourrions avoir à occulter, à dire au fond les orientations, les suggestions, ce qui vous
35 semble être une manière de dénouer les difficultés dans lesquelles se trouve actuellement la production porcine.

Cet après-midi, nous entendrons 7 groupes, 7 intervenants. Pour chacun, je vais essayer de vous consacrer à peu près une demi-heure de travail. Ce que nous vous demandons
40 c'est de nous, soit de nous lire votre mémoire, s'il est très court, soit de nous le présenter d'une manière synthétique. Nous l'avons lu au préalable et nous en avons discuté entre commissaires. Et, après ça, la Commission espère échanger avec vous, pour un peu bien, pour aider à comprendre votre position. Il ne s'agit pas de vous contester, mais il s'agit de bien saisir les éléments de votre pensée et de vous aider parfois par une petite provocation à dire tout à fait le
45 fond de votre pensée. Et, je pense que ça a bien été dans les autres séances et que ça va être,

continuer à être très agréable cet après-midi.

50 J'allais oublier de vous présenter les personnes qui accompagnent la Commission. Alors, à ma gauche, Julie Cyr, à sa propre gauche, Daniel, Julie Cyr, pardon, est analyste auprès de la Commission. Monsieur Daniel Bérubé, qui est à ses côtés, est spécialiste en communication. À la régie technique et à la sonorisation, Daniel Moisan et Jean Métivier. À la transcription pour la sténographie, monsieur André Boudreau. Et, à l'arrière, madame Marie-Josée Méthot, qui agit comme coordonnatrice de la Commission.

55 Je rappelle que, à la fin de la rencontre, s'il y avait eu des inexactitudes de faits, il existe un droit de rectification. Si quelqu'un a fait une erreur dans une présentation, une erreur de fait, vous pouvez utiliser le droit de rectification. Ce n'est pas un droit de réplique, ce n'est pas un droit de faire une contre-proposition, mais simplement c'est un droit de corriger des erreurs de faits. À ce moment-là, vous vous inscrivez auprès de madame Méthot et, quand arrivera la fin, je
60 vous donnerai la parole et vous direz qu'est-ce qu'il y avait de faux dans ce qu'on a dit, et quelle est, à votre sens, l'élément informatif correct.

Je rappelle aussi que la période des mémoires est en soi-même close, c'est-à-dire que les mémoires reçus seront les mémoires entendus, mais il peut arriver que quelqu'un veuille
65 présenter à la Commission un mémoire, vous pouvez encore le faire. Vous ne serez pas auditionné, mais vous pouvez envoyer, jusqu'au 15 mai, un mémoire à la Commission, et votre mémoire fera partie de la liste des mémoires officiels et de la documentation de la présente audience. Sauf que, évidemment, à cause de nos contraintes d'organisation et d'agenda, on ne pourra pas vous entendre. Mais on aura quand même la communication écrite que vous aurez
70 fournie. Et, si vous voulez le faire, vous avez jusqu'au 15 mai. Après le 15 mai, vous comprenez bien que l'ensemble de nos travaux, la masse documentaire que nous avons, nous ne serons plus capables de tenir compte d'autres informations qui nous parviendront.

75 Alors, voilà donc pour toutes les informations je pense que j'avais à vous donner d'office. Allons-y maintenant par le premier mémoire, j'invite monsieur Hugo Landry et Alain Landry, ainsi que Marcel Landry à venir nous présenter leur mémoire.

80 Alors, bonjour messieurs. Pour nous aider pour la transcription, est-ce qu'on peut avoir vos prénoms s'il vous plaît?

M. MARCEL LANDRY :

Marcel, Hugo, Alain.

85 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Marcel, Hugo, Alain, très bien. Alors, nous vous écoutons, monsieur Hugo.

90

M. HUGO LANDRY :

95 Bon, j'aimerais d'abord dire que mon mémoire ne sera pas aussi long et puis rempli de chiffres que ceux qu'on a entendus hier. C'est un mémoire d'une entreprise familiale, qui veut exposer notre projet.

Je commencerai par une présentation sommaire de la ferme et de la famille.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

100

Nous n'avons rien de loué.

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

105

Incluant les vaches en lactation, les vaches tarées et puis les animaux d'élevage.

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

110

J'aimerais ajouter ici qu'on en a déjà une fosse, reliée à notre production laitière, puis qu'on gère déjà le fumier de façon responsable, puis qu'on, ce qu'on apporte avec le fumier de nos vaches, on l'économise en engrais chimiques. Ça fait que, pour nous, ce n'est pas quelque chose de nouveau que de gérer des engrais de ferme, ça va être juste qu'on va en avoir plus.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

115

Juste à propos, votre ferme...

M. HUGO LANDRY :

120

Laitière.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

125

Vos vaches là, oui, elles sont sous quelle forme, sous fumier ou sous lisiez?

M. HUGO LANDRY :

130

Bien, c'est une fosse non recouverte, c'est, il y a du lisier et du solide. Il y a du solide et du liquide. On a les 2 dans notre fosse.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

135

Donc, quand vous l'épandez, vous l'épandez comme un liquide?

M. HUGO LANDRY :

Bien, on commence par sortir le liquide, puis après ça on, on en étend une partie en liquide, puis quand il n'y a plus de liquide, on sort le reste en solide.

140

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Eh! bien. Première surprise. Lui, il connaît ça, mais moi je ne connais pas assez ça pour être capable de bien faire ça. Merci monsieur, continuez.

145

M. HUGO LANDRY :

Ça se fait, ça se fait.

150

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Je suis à l'école, allez.

M. HUGO LANDRY :

155

Maintenant, pourquoi l'intégration?

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

160

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

C'est amusant parce que les gens ont tous préparé leur mémoire **madame la Présidente** et ils se corrigent tout de suite.

165

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Merci. Des petites questions. Vous êtes dans quelle municipalité?

170

M. HUGO LANDRY :

Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville.

175

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Ah! vous êtes à Saint-Cyprien. Et Saint-Cyprien, est-ce que c'est une ZAL actuellement?

180

M. HUGO LANDRY :

185 Ah! non non non, pas du tout. Ce n'est pas une zone d'activités limitées. Et c'est une région beaucoup spécialisée en grandes cultures. Il y a de moins en moins de production laitière, parce qu'on sait que la production laitière, il en disparaît toujours. Il y a quelques porcheries qui se sont implantées, mais ce n'est pas une zone d'activités, il s'achète beaucoup beaucoup d'engrais chimiques dans Saint-Cyprien.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

190 Et là vous parlez, j'essaie de comprendre, vous avez 2 projets qui sont soumis, 2 demandes?

M. HUGO LANDRY :

195 Oui, c'est parce que, l'hiver passé, à la vue du moratoire qui s'en venait, on avait un projet de déjà présenté, puis le moratoire, il y avait toutes sortes de rumeurs qui couraient, 5 ans, 10 ans, il y a toutes sortes de groupes qui demandaient toutes sortes de choses, ça fait qu'on a eu peur un peu et puis on a refait un nouveau plan de localisation pour un deuxième projet, éventuellement, si le premier n'est pas à notre goût.

200

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

205 Et le premier projet que vous avez demandé, il est de quelle ampleur?

M. HUGO LANDRY :

De 599 unités animales.

210 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Mais pourquoi pas 600?

M. HUGO LANDRY :

215 Parce que c'est la limite qui a été fixée par le ministère de l'Environnement pour ne pas avoir besoin de faire d'étude d'impact.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

220 Parce que vous ne voulez pas faire d'étude d'impact?

M. HUGO LANDRY :

225 Non. J'imagine que les coûts de ça doivent être très élevés.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Vous pensez?

230

M. HUGO LANDRY :

J'imagine, oui.

235

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui.

M. HUGO LANDRY :

240

De toute façon, je n'ai pas peur de l'impact de cette production-là du tout du tout du tout.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

245

Oui, mais c'est, entre ne pas avoir peur de l'impact et avoir peur de l'étudier il y a une différence.

M. HUGO LANDRY :

250

Ça coûte déjà assez cher de même.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

255

Bon. Et le 2ième projet que vous avez, il a combien d'unités?

M. HUGO LANDRY :

La même chose.

260

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Deux fois 599?

M. HUGO LANDRY :

265

Oui. Puis, sur la superficie qu'on a, qu'on possède, on pourrait en faire, on aurait assez de maïs, assez de besoins en engrais pour en faire d'autres. Parce que 500 hectares, c'est 1 500 arpents, c'est...

270

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Je ne vous chicanerai pas là-dessus, mais je pense que vous arrondissez l'hectare un peu.

275

M. HUGO LANDRY :

2.93.

280

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

C'est correct. C'est vrai que c'est plus des, c'est vrai qu'un acre est un peu plus grand qu'un arpent carré.

285

M. HUGO LANDRY :

2.47.

290

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Parce que l'arpent, normalement, c'est une mesure linéaire, et vous en faites une mesure carrée, mais c'est...

295

M. HUGO LANDRY :

C'est 2.47 acres dans un hectare, puis 2.93 arpents dans un hectare.

300

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Il a appris sa table de calculs. Vous voyez que les DEC ça sert à quelque chose. Alors, dites-moi, monsieur Landry, à Saint-Cyprien, je pense que ça brasse un peu quand on annonce un projet de porcherie, est-ce qu'il y a une résistance sociale qui s'est manifestée quand vous avez annoncé votre projet?

305

M. HUGO LANDRY :

Pas vraiment dans Saint-Cyprien. Le Conseil est ouvert à ça. Ce n'est pas, en autant qu'on respecte les normes du Ministère. Il y a eu quelques gens qui se sont questionnés au village de Napierville, parce que Napierville c'est village et campagne, Saint-Cyprien c'est la campagne, mais ce n'est pas dans notre région que ça brasse le plus.

310

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Est-ce qu'il y avait, est-ce qu'il y a une espèce de zonage dans votre coin? Est-ce qu'il y a une zone déclarée plus touristique et une zone plus ouverte? Y a-t-il un zonage dans la

315

municipalité?

M. HUGO LANDRY :

320 Pas à ce que je sache. Je sais qu'il y a des normes à respecter par rapport à, nous autres on ne pouvait pas la mettre exactement où est-ce qu'on aurait voulu, à cause d'un commerce qui n'est pas loin d'une de nos terres, mais des zones, à Saint-Cyprien, il y en a peut-être, mais pas où sont nos terres. Nous, on était loin, il fallait respecter les zones séparatrices par rapport aux zones blanches.

325

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

O.k.

330

M. HUGO LANDRY :

Ça, on les avait. Notre projet était tout en normes, il n'y avait pas de...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

335

O.k.

M. HUGO LANDRY :

340

Par rapport aux bâtiments ou aux superficies d'épandage.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Mais où sont les vignobles?

345

M. HUGO LANDRY :

C'est de l'autre côté du village.

350

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

C'est de l'autre côté?

M. HUGO LANDRY :

355

Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

360

Vous, vous n'êtes pas, vous êtes plus en...

M. HUGO LANDRY :

Entre Saint-Jean et puis Napierville.

365

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

O.k.

370

M. HUGO LANDRY :

Entre Saint-Jean puis Napierville.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

375

Bon. Et vous devenez, vous voulez travailler avec un intégrateur?

M. HUGO LANDRY :

380

Oui, oui, pour commencer en tout cas, c'est certain. Bien, c'est parce que nous autres, des cochons, moi je n'en ai jamais élevé de ma vie, mon père non plus, mon frère non plus, ça fait que... le soutien technique c'est quelque chose de très important. Puis remplir une porcherie, c'est des gros montants en marge de crédit à supporter, pour la première fois, que tu n'as jamais gardé des cochons. Ça fait que, pour nous autres, c'est une, pour moi c'est une très bonne façon d'apprendre la production, puis de ne pas être inquiet financièrement.

385

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Est-ce que je peux être indiscret? Me permettez-vous d'être indiscret?

390

M. HUGO LANDRY :

Je me garde le droit de ne pas répondre.

395

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Absolument. Vous avez quel âge?

M. HUGO LANDRY :

400

27 ans.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

405

27 ans. Et donc, vous commencez par l'intégration, ça vous semble une manière de,

vous nous dites je n'en ai pas assez, vous avez pourtant grand de terre, que vous nous avez dit, vous avez 500 hectares, donc ce n'est pas une petite installation, mais vous avez besoin d'élevage en plus pour être capable de vivre de ça?

410 **M. HUGO LANDRY :**

C'est pour diversifier notre entreprise, parce que les 2 secteurs, parce que je ne sais pas si vous êtes au courant qu'il y a une mini crise dans le secteur du grain présentement, les primes ont été coupées, puis c'est beaucoup moins payant que ça l'a déjà été. Puis l'expansion en production laitière n'est pas ce qu'il y a de plus facile, au prix du quota. Ça fait que, si on voulait développer notre entreprise pour nous deux, et bien il fallait, c'est ce qu'on avait trouvé qui était le plus rentable et puis le plus flexible. La flexibilité des heures de travail aussi pour nous autres, c'est quelque chose.

420 Parce que les productions laitières, ce n'est pas des heures de travail les plus flexibles, il faut respecter les heures de traite, il faut respecter plusieurs choses, tandis que la surveillance en engraissement, c'est pour ça qu'on n'est pas allé en maternité, en engraissement, il faut que ce soit fait, mais ça peut être fait un peu plus tard le matin, un peu plus tôt le matin, un peu plus tard le soir.

425 On trouvait que ça se **matchait** bien, puis je ne sais pas si vous êtes au courant des prix d'engrais chimique, mais 224 tonnes d'engrais chimique c'est beaucoup d'argent. Ça fait que si, avec une fosse de lisier de porcs, on peut diminuer ça, et bien ça va juste être bon pour l'ensemble de l'entreprise.

430 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Avec le moratoire, vous ne pouvez pas avoir votre permis là?

435 **M. HUGO LANDRY :**

Non. Ce qui aurait été prévu, n'eut été du moratoire, on aurait été, on aurait eu des cochons, ce qui était prévu, au 1er décembre, avant les fêtes cette année. Donc, on achèverait notre premier groupe. Mais là, le moratoire a tout gelé, ça fait qu'on est en attente des résultats de votre Commission et puis de ce que le futur ministre décidera.

440 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Vous mettez un peu de pression sur la Commission.

445 **M. HUGO LANDRY :**

Oui, parce que j'avoue que je trouve ça très injuste d'avoir déposé des projets, d'avoir investi, déposé des projets, parce que l'agronome et puis l'ingénieur et puis tout, puis au moment où on l'a fait, il était très conforme. J'avoue que je trouve ça un peu injuste. Des fois, il se passe,

450

il arrive des lois qui sont appliquées de façon unilatérale, mais je pense que les projets qui étaient déjà rendus, à mon avis, auraient dû être respectés.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

455

Et vous insistez pour dire que l'autorité doit rester à un niveau provincial et ne pas être donné au niveau municipal?

M. HUGO LANDRY :

460

Non, absolument pas.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

465

Pourquoi?

M. HUGO LANDRY :

470

Parce que je connais beaucoup d'élus municipaux, puis c'est des gens honnêtes, c'est du bon monde, je n'ai rien contre eux autres, mais ils n'ont pas l'expertise en fertilisation des gens du ministère de l'Environnement, puis l'agriculture, c'est vous qui avez dit ça hier, on pense qu'on connaît ça parce qu'on a un arrière-grand-père qui en était un, mais on se rend compte que...

475

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Je parle toujours trop.

M. HUGO LANDRY :

480

Mais on se rend compte que les gens, ils ne connaissent pas où on en est rendu. On entend parler de PAEF, mais si les gens savaient c'est quoi un PAEF, ou savaient c'est quoi un plan de fertilisation, la façon dont tu utilises les herbicides ou de la façon dont on gère les lisiers, je ne pense pas que les élus municipaux ont la capacité de bien gérer ça, puis ils reçoivent toutes sortes de pressions de certains citoyens, ça fait que... étant donné qu'on n'est pas une masse votante équivalente aux citoyens qui leur mettent de la pression, et bien on ne fera jamais le poids. Puis s'ils utilisent des recours judiciaires pour nous bloquer, et bien c'est une entreprise familiale qui va être obligée d'aller au fond de ses ressources pour se battre contre l'argent d'une municipalité. Ça non plus, c'est complètement, c'est David contre Goliath. On ne peut pas

490

compétitionner avec ces gens-là.

Ça fait que ça nous prend, il faut être protégé par une loi provinciale qui va dire il y a des règles, elles sont strictes, à mon avis en tout cas, elles sont strictes, elles sont sévères, mais c'est ça, puis un coup que le producteur s'y conforme, et bien laissez-le vivre.

495

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

500 Ce matin, il y a 2 producteurs qui sont venus nous voir puis qui nous ont dit: **Des normes provinciales mur à mur, ça n'a pas de bon sens.** Ils ont dit: **Le terrain, ça ne correspond pas à ça.** Ils ont: **La réalité, c'est une chose...**

M. HUGO LANDRY :

505 Ce n'est pas parce qu'une norme est provinciale qu'elle est identique à la grandeur de la province. Il peut y avoir des normes provinciales qui disent que, lorsqu'on est proche d'un cours d'eau ou, une norme, une loi qui est provinciale, elle n'est pas nécessairement la même à la grandeur de la province.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

510 O.k. Mais comment vous allez trouver la manière de l'appliquer avec une certaine flexibilité si vous n'avez pas d'étude d'impact et si vous n'avez pas de pouvoir local, de lieu pour en discuter? Vous ne voulez pas que le maire en discute, au fond, vous ne voulez pas que le conseil municipal en discute, vous voulez que ce soit le provincial, mais le provincial, il est loin, 515 mais la réalité terrain, elle est très très différente?

M. HUGO LANDRY :

520 Mais les gens du ministère de l'Environnement, en tout cas celui que j'ai rencontré, il était parfaitement au courant de la dynamique de notre région. Il savait très bien où est-ce qui étaient nos projets, puis qu'est-ce qui en était, puis qu'est-ce qui se passait à Saint-Cyprien. Ça fait que de dire que, parce que c'est provincial, ils ne savent pas ce qui se passe sur le terrain, c'est parce que ce n'est pas tout le monde, assis dans un bureau à Québec, les gens du ministère de l'Environnement, ils viennent chez nous, ils sont venus sur le terrain voir ce serait où avant qu'on 525 le dépose notre projet.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

530 Est-ce qu'ils vous ont fait des conseils sur la localisation?

M. HUGO LANDRY :

535 Non. Ils nous ont demandé où on voulait le faire, puis ils nous ont dit si ça avait de l'allure ou non, puis ils ont dit que oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

540 Ils ont dit oui, que ça avait de l'allure?

M. HUGO LANDRY :

Oui.

545 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

As-tu des questions?

M. ALFRED MARQUIS :

550

Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

555

Continue.

M. ALFRED MARQUIS :

560 J'aurais quelques questions sur votre projet de porcherie justement. Vous parlez de 599 unités animales, c'est engraissement ou si c'est maternité?

M. HUGO LANDRY :

565 Que de l'engraissement.

M. ALFRED MARQUIS :

570 Que de l'engraissement. Et, à ce moment-là, 599 unités animales, ça veut dire à peu près 2 000?

M. HUGO LANDRY :

2 800 porcs.

575 **M. ALFRED MARQUIS :**

2 800 porcs. Et ça veut dire un projet à peu près de quelle envergure en termes de montant d'argent pour la construction?

580 **M. HUGO LANDRY :**

Un petit peu moins qu'un million.

585

M. ALFRED MARQUIS :

Un peu moins de 1 million.

590 **M. HUGO LANDRY :**

Un petit peu moins qu'un million.

M. ALFRED MARQUIS :

595

Et, à ce moment-là, vous parlez d'avoir 500 hectares de terre en culture, avez-vous, est-ce qu'il y a des propriétés en boisé autour de ça aussi ou si c'est tout en culture à la grandeur?

M. HUGO LANDRY :

600

C'est minime.

M. ALAIN LANDRY :

605

C'est tout en culture.

M. ALFRED MARQUIS :

Vous êtes...

610

M. HUGO LANDRY :

On n'a même pas 10 arpents de bois, puis ce n'est pas, on n'a pas l'intention de faire du déboisement, si c'est ça que les gens ont peur.

615

M. ALFRED MARQUIS :

Et, pour la production laitière, je suppose qu'il faut peut-être l'équivalent d'une centaine d'hectares, il en reste 400 en céréales, de quelque manière, ou?

620

M. HUGO LANDRY :

Même pas 100 hectares, ce n'est pas, c'est rien que 50 vaches adultes, 55, 60 vaches adultes. Ça prend, mais ça ne prend pas 300 arpents pour étendre le fumier.

625

M. ALFRED MARQUIS :

Et les céréales, vous cultivez quoi, c'est surtout du maïs?

630

M. HUGO LANDRY :

Maïs-grain, plus de 900 arpents, presque 1 000 cette année.

635 **M. ALFRED MARQUIS :**

Des rotations ou si?

M. HUGO LANDRY :

640

Soya, à 400 quelque, puis du foin pour nos vaches. On a étudié la possibilité de faire du blé, comme monsieur de la culture commerciale parlait hier, que le Québec veut développer ça. S'il y a un revenu appréciable, on aimerait bien avoir une troisième rotation, oui.

645 **M. ALFRED MARQUIS :**

Et, si vous aviez un projet comme ça, en termes de, disons de réduction d'achat d'engrais chimique, ça donnerait quoi à peu près, avez-vous une idée?

650 **M. HUGO LANDRY :**

C'est que, sur 300 arpents, 350, 400 arpents, on comblerait plus que la moitié de nos besoins. Je n'ai pas écrit les chiffres là-dedans, je les avais.

655 **M. ALFRED MARQUIS :**

C'est pour ça que je vous les pose, mais...

M. HUGO LANDRY :

660

Je ne l'ai pas écrit, j'aurais peut-être dû. Mais c'est peut-être le tiers, pour un projet.

M. ALFRED MARQUIS :

665

Le tiers?

M. HUGO LANDRY :

Mais ça, je n'ai pas les chiffres. Je ne m'avance pas.

670

M. ALFRED MARQUIS :

Donc, une soixantaine de mille dollars par année?

675

M. HUGO LANDRY :

Ah! peut-être pas tant que ça, je veux dire.

680 **M. ALFRED MARQUIS :**

Non?

M. HUGO LANDRY :

685

Ce n'est pas tant que ça en argent.

M. ALFRED MARQUIS :

690

Je pensais juste à l'azote moi là, c'est pour ça. Alors, évidemment, je reviens sur une chose que mon collègue a posé, mais qui a peut-être une certaine importance. L'étude d'impact, pour un projet semblable, vous nous avez parlé justement d'avoir fait pas mal de dépenses pour en arriver justement à un certificat d'autorisation. Selon vous...

695

M. HUGO LANDRY :

Certificat d'autorisation qui n'est jamais venu.

M. ALFRED MARQUIS :

700

Il n'est pas venu, mais vous avez fait les études autour, le plan de fertilisation, PAEF, et...

M. HUGO LANDRY :

705

Oui oui, on a tout fait nos démarches, il manque juste le certificat.

M. ALFRED MARQUIS :

710

Quelle différence, selon vous, il y a en termes de coût? Avez-vous vérifié un peu ces choses-là?

M. HUGO LANDRY :

715

Aucune idée. On n'a pas pensé à faire d'étude d'impact, ce n'est pas... Si le ministère de l'Environnement ou la municipalité, et bien qu'ils en fassent une étude d'impact pour un projet de, qu'ils en fassent une ou bien que le bien collectif paie. Parce que, si je fais une étude d'impact, ce n'est plus rentable de m'implanter. Ça, j'en suis persuadé parce que c'est des coûts.

720

Déjà que les marges de profit, ce n'est pas avec ça qu'on devient multimillionnaire dans le temps de le dire. Ça fait que là, si la société en général veut plus que ce qu'on a déjà fourni pour s'implanter, il va falloir qu'elle paie pour, à mon avis.

M. ALFRED MARQUIS :

725 C'est peut-être des choses que la société, à un moment donné, pourrait considérer, je ne
sais pas, mais à ce moment-là la difficulté que l'on a c'est que beaucoup de gens arrivent avec
des unités à la limite, toujours à la limite, mais que, finalement, il ne se fait pas d'étude d'impact
et on ne sait pas qu'est-ce que ça donnerait comme...

M. HUGO LANDRY :

730 Mais j'imagine, je ne sais pas, mais les gens qui ont fait ce règlement, ils étaient assez
responsables pour savoir que la limite, il faut qu'il y en ait une limite à un moment donné. Est-ce
qu'on va demander une étude d'impact pour quelqu'un qui a 10 chèvres? Ils ont fait une limite
là...

735

M. ALFRED MARQUIS :

On peut peut-être en ajouter un 10 autres là, au moins.

740 **M. HUGO LANDRY :**

Non, mais c'est parce qu'ils ont mis une limite là, on s'y conforme. Si la limite ça avait été
500, et bien on s'y serait conformé. Si ça avait été 200, on s'y serait conformé aussi. Elle est là
la limite.

745

M. ALFRED MARQUIS :

750 Je ne questionne pas le fait que ce soit selon les normes, mais c'est de voir jusqu'à quel
point, dans certains milieux du moins, comment régler justement une difficulté, un conflit social,
et je pense que, si on avait davantage d'information, d'ailleurs c'est souvent ce qu'on vient nous
dire, si on avait davantage d'information de disponible sur les projets, ils seraient peut-être
acceptés de façon plus facile. Les gens sauraient ce sur quoi on travaille. Et là, la difficulté de
ne pas avoir d'étude c'est un peu ça qui nous donne des difficultés.

755 **M. HUGO LANDRY :**

Mais je ne vois pas, vous pensez que c'est parce qu'il est trop gros le projet qu'il soulève,
qu'il y aurait besoin d'une étude d'impact?

760 **M. ALFRED MARQUIS :**

Je pense qu'on manque d'information. C'est...

765

M. HUGO LANDRY :

Sur le projet?

770 **M. ALFRED MARQUIS :**

Bien, je vous le demande un peu aussi, mais... c'est-à-dire que sur, je ne parle pas nécessairement du vôtre, mais sur des projets semblables, on manque d'information souvent.

775 **M. HUGO LANDRY :**

Je ne vois pas.

780 **M. ALFRED MARQUIS :**

Non.

M. ALAIN LANDRY :

785 Je ne pense pas qu'il y aurait de, qu'on aurait peur de soumettre notre projet à une étude d'impact, mais le point qu'on n'en a pas fait c'est parce qu'on ne veut pas le payer nous-même. On n'a aucune crainte à soumettre notre projet à une étude d'impact, ce n'est pas ça le point, mais pourquoi nous le défrayer, je veux dire, ça coûte déjà assez cher de faire ce projet.

790 **M. ALFRED MARQUIS :**

Très bien. Moi, ça me satisfait.

795 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Vous dites dans votre mémoire, évidemment, **si vous laissez aux municipalités, aux MRC ou aux comités de citoyens le pouvoir de décider ou même de contester**; quand vous parlez de contester, vous parlez de contestations en Cour?

800 **M. HUGO LANDRY :**

D'injonction que, des fois, les municipalités ou des comités de citoyens font pour bloquer des projets qui sont viables face au ministère de l'Environnement.

805 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

O.k.

810

M. HUGO LANDRY :

815 Puis moi, je ne le sais pas, je ne connais pas l'avenir, mais j'ai bien peur que, face à la production porcine, quel que soit le règlement qu'il va y avoir dans 1 an par exemple, aussitôt qu'il va y avoir un projet, qu'il va s'y conformer encore, il va encore y avoir des comités de citoyens qui vont tenter de le bloquer, ça c'est mon avis, c'est ce que je crois.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

820 Donc, vous reconnaissez...

M. HUGO LANDRY :

825 Il n'y a plus de fin.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Je vous en prie, continuez?

830 **M. HUGO LANDRY :**

Bien, il n'y a plus de fin, c'est ça, il n'y a plus de fin.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

835 C'est, il n'y a plus de fin...

M. HUGO LANDRY :

840 Puis les producteurs, à un moment donné, et bien on va abandonner.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

845 Mais alors, il faut vous demander maintenant une question. Il y a une contestation sociale là-dessus, on peut vous, la loi pour l'instant protège contre les poursuites, mais il y en a pareil, ils s'essaient, ils perdent en Cour, mais ils s'essaient pareil.

M. HUGO LANDRY :

850 C'est des frais pour le producteur.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

855 Bon. Mais, à un moment donné, derrière la contestation juridique, il y a la contestation sociale et il n'y a pas une loi qui peut vous protéger contre la contestation sociale. Et, s'il n'y a

pas d'étude d'impact, s'il n'y a jamais de données vérifiables, discutables, objectivables, la contestation sociale, elle va continuer. Là, ce n'est pas vous qui avez ce problème-là, c'est l'ensemble de la classe agricole qui a ce problème-là, mais il faut se dire que, derrière la contestation juridique, il y a toute une série de fantasmes qui jouent, qui sont la peur des gens, l'inquiétude, la défense de l'eau. Il y a toute une série de choses et, si on n'étudie jamais, si on n'analyse jamais, on n'a pas de données. Alors, derrière la contestation juridique, il y a l'autre chose sur laquelle on n'a pas de prise personne, et c'est ça qu'on essaie de régler.

M. HUGO LANDRY :

865

Je n'ai pas...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

870

Ce n'est pas contre vous, monsieur Landry, vous ou votre frère ou un autre, ça ne me fait rien du tout, c'est le conflit global dans lequel nous sommes et qui est difficile.

M. HUGO LANDRY :

875

Je n'ai pas assisté à toutes vos audiences ici, mais j'en ai assisté à plusieurs, puis j'ai cru comprendre à travers de tout ce qui a été déposé comme mémoires ou bien donc dans l'autre fois, les gens, qu'il y en avait beaucoup de preuves et puis d'études qui démontraient que ce n'était pas si pire que ça quand c'était bien géré le fumier. C'est comme s'il n'y avait jamais personne qui avait dit que, c'est comme si on n'avait jamais dit que ce n'était pas mauvais. Vous sem..., il y en a eu des gens qui nous ont défendu là, mais moi je suis assez bien placé pour savoir que, tant que ça va sentir fort, il y a des gens qui, on leur dirait n'importe quoi, ils vont continuer à contester.

880

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

885

Mais il n'y a pas juste la question d'odeurs, il y a la question de l'eau, il y a la question, il y a d'autres, toute une série d'autres questions qui sont encastrables.

M. HUGO LANDRY :

890

Voulez-vous mon opinion là-dessus?

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

895

Non, pas du tout.

M. HUGO LANDRY :

900

Si ce n'était pas de l'odeur, l'eau, le phosphore, on n'emplirait pas les conseils et puis les salles comme ça si ce n'était pas de l'odeur. Ça c'est mon opinion.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

C'est votre opinion.

905

M. HUGO LANDRY :

Absolument.

910

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Bien, c'est intéressant. Alors, et vous dites les foires auxquelles vous avez assisté?

M. HUGO LANDRY :

915

Oui, il y en a eu dans ma MRC, des spectacles, même les réseaux de télévision se sont présentés. Je ne trouve pas que, ce qui se décide là, les élus sous la pression et puis les chansons à répondre et puis le criage, je ne pense pas que c'est une bonne façon de prendre des décisions. C'est pour ça que j'aime ça la Commission ici. Par contre...

920

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Êtes-vous passé à la télévision?

925

M. HUGO LANDRY :

Non. Je trouve ça un peu triste, parce que les producteurs agricoles sont des êtres humains.

930

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui, autant que possible, n'est-ce pas?

M. HUGO LANDRY :

935

Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

940

Bien oui, bien oui. Et est-ce que c'est une pression que vous ressentez, vous, dans votre milieu?

M. HUGO LANDRY :

945

Quand on assiste à ce genre de soirées-là, puis qu'on revient chez nous le soir, on ne

950 peut pas dire qu'on se sent très bien d'être producteur agricole, puis je ne pense pas que
personne dans son métier aimerait être attaqué comme on l'est attaqué dans... Je n'y assiste
plus d'ailleurs, il n'y a plus personne de nous autres qui assiste à aucun conseil du genre parce
que c'est trop, puis il se dit tellement de choses qui sont, des gens qui, des fois qui ne sont pas
informés, puis ils disent n'importe quoi.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

955 Et ce serait quoi la manière pour vous de dépasser ce malaise ou ce blocage dans lequel
on est?

M. HUGO LANDRY :

960 Ce n'est pas la mission du BAPE? C'est...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Vous nous faites beaucoup confiance.

965 **M. ALAIN LANDRY :**

970 Bien, je pense que les gens, tout ce qui devrait peut-être informer les gens de manière
correcte, comme peut-être les résultats du BAPE vont faire, c'est-à-dire informer les gens de ce
qu'est la production, ce qu'est les dangers de pollution, si c'est mal géré ou quoi que ce soit, de
la manière que ça doit être géré à faire des règlements, puis en faisant des, en informant les
gens, c'est tout.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

975 D'après vous, c'est parce que les gens sont mal informés qu'il y a une...

M. ALAIN LANDRY :

980 Oui, c'est..., d'après moi, oui. C'est un manque d'information.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Ça marche.

985 **M. ALAIN LANDRY :**

Ils ne font probablement pas ça pour mal faire, mais je veux dire, s'ils sont mal informés.

990

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Est-ce que vous avez dit l'essentiel de ce que vous vouliez nous dire?

995 **M. HUGO LANDRY :**

Oui. Merci.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1000

L'examen n'a pas été trop dur?

M. HUGO LANDRY :

1005

Non non.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1010

Parfait. Alors, merci messieurs et bonne chance.

Alors, j'invite maintenant monsieur Jocelyn Vinet s'il vous plaît, il n'est pas arrivé.
Madame Francine Larocque s'il vous plaît. Bonjour, madame Larocque.

MME FRANCINE LAROCQUE :

1015

Bonjour.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1020

Votre copine vous a dit: **Vas-y, ce n'est pas si pire.**

MME FRANCINE LAROCQUE :

1025

Non, c'est parce qu'elle sait que je n'aime pas lire en public.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1030

Alors, nous vous écoutons, madame. Vous n'êtes pas obligée de le lire, si vous voulez
me le dire, c'est pareil.

MME FRANCINE LAROCQUE :

1035

Je peux dire...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Regardez-moi dans les yeux, puis dites-moi ça, puis ça va être...

1040 **MME FRANCINE LAROCQUE :**

C'est bien ça, vous allez me mêler encore plus.

(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1045

Je devais me lever à 04h00 du matin, pour partir à 04h30, parce que je travaillais à 06h00, c'est moi qui faisais l'ouverture du bureau. Puis je revenais le soir, le soir je revenais vers 18h00 le soir, puis quand j'arrivais, et bien j'étais épuisée, ça fait que je n'avais plus autant de patience avec les enfants, tout m'énervait, ça fait que j'ai décidé d'aller travailler pour ma soeur pour mieux améliorer ma qualité de vie, avoir des heures plus raisonnables, moins de transport si possible, je voyageais 3 heures par jour, incluant des fois j'étais prise sur le Pont Mercier, vous le connaissez, puis le côté moral puis physique.

1050

Aujourd'hui, là je reste à 1 km de la porcherie. Attendez une minute là...

1055

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Vous êtes à votre quatrième paragraphe.

1060 **MME FRANCINE LAROCQUE :**

Non non, je le sais.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1065

Ça va.

MME FRANCINE LAROCQUE :

1070

Oui oui. Je suis à 1 km, puis ça me permet d'avoir mieux contact avec mes enfants. S'il y a quelque chose à l'école, je peux me déplacer et puis arriver. Je n'ai pas 1 heure de route à faire. Puis le midi, le soir, je suis plus souvent avec eux autres, puis je suis plus libre de faire ma vie sociale.

1075

J'ai assisté à plusieurs rencontres qui ont eu lieu dans ma région, avec les gens de la Coalition, avec ma municipalité, la seule affaire que je retiens de ça c'est que les gens ne respectent pas les opinions des autres. Ça c'est, on a été traité des fois vraiment méchant. Moi je respecte votre opinion, je respecte celle des autres, mais respectez la mienne aussi. C'est mon point de vue.

1080

1085 L'affaire qui m'a touchée le plus, là je vais le dire de mes mots, l'affaire qui m'a touchée le plus c'est de voir les enfants mêlés là-dedans. Ça là, vraiment là, comme moi, ma fille, elle est rentrée à l'école, première année à cette école-là, elle ne connaît pas un chat, ils jouent à un jeu, elle demande: **C'est quoi le jeu que vous jouez?** Le professeur lui dit: **Bien, tu ne le sais pas?** Elle dit: **Non, je suis nouvelle. Ah! o.k. Tu viens d'où? Elgin. Ah! wanh, où est-ce qu'il y a les cochons, je n'en veux pas de cochons.** Bel accueil, ça. Ma petite fille a dit j'espère que ce n'est pas mon professeur. Bien, j'ai dit, si ça l'est, on va te changer de classe, c'est tout.

1090 Après ça, tu vas dans le transport scolaire encore, dans l'autobus, là des enfants qui disent: **C'est ta tante qui a ouvert la porcherie, on n'en veut pas, tu lui diras.** Puis c'est des enfants là. Laissez les enfants en dehors de ça. Ça c'est une affaire que je voulais dire. Parce que tout le monde amène leurs enfants dans les manifestations, je trouve ça illogique. Bon, ça m'a vidé le coeur.

1095 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ça fait du bien, n'est-ce pas?

1100 **MME FRANCINE LAROCQUE :**

Oui, ça fait du bien.

1105 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Bon, continuez maintenant.

MME FRANCINE LAROCQUE :

1110 Puis là, il y a beaucoup de gens aussi qui ont peur de la senteur. Moi, je reste à 1 km, ça fait 2 mois que je travaille là, je ne sens rien, puis ce n'est pas parce que c'est ma soeur, je ne sens rien. Je suis une ancienne fille de la ville, ça fait que, vous savez, les gens de la ville, quand ça sent la m..., on dit que ça pue. Bien moi, je ne sens absolument rien. J'ai étendu mon linge dehors, j'ai fait tous les tests possibles, tout va bien. La seule affaire que je demande c'est
1115 que les gens soient plus informés ou laissez les gens vivre.

C'est juste ça que j'avais à vous dire. J'espère que c'était assez.

1120 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci. Cette pression que vous sentez sur vous, c'est par les enfants que vous la sentez ou si elle est faite directement auprès de vous?

1125

MME FRANCINE LAROCQUE :

1130 Bien, des fois, ça arrive que je rentre dans les magasins, puis là tu entends: **Psst! c'est elle la soeur de l'autre.** Ah! c'est le **fun.** Ou tu rentres, tu es quasiment un extra terrestre. Pourtant, je suis habillée comme tout le monde. Ou quand tu allais dans les assemblées, et bien de temps en temps tu es dehors, tu te fais pousser. **Meurtrière!** Voyons, je n'ai pas tué personne moi là, c'est un projet, puis je veux aller travailler là, c'est mon choix.

1135 Puis côté santé, ils disent tout, et bien il y en a qui ont dit: **Tu vas nous donner le cancer.** Je ne suis pas sûre de ça, que je vais vous donner le cancer. Tu sais. Si c'est vrai, qu'ils me donnent les preuves, je vais être la première à sortir de là, j'ai peur du cancer. Mais...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1140 Mais pour vous, parlons de vous, on ne parlera pas d'autres choses, pour vous, au fond, de pouvoir travailler à 1 km à côté de chez vous, plutôt que de faire 3 heures de route pour aller travailler à Montréal, c'est un avantage?

MME FRANCINE LAROCQUE :

1145 Bien, c'est tout un avantage, mon cher monsieur.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1150 O.k. Au plan, me permettez-vous de vous poser une question?

MME FRANCINE LAROCQUE :

1155 Oui oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Puis, si vous ne voulez pas répondre, ne répondez pas.

1160 **MME FRANCINE LAROCQUE :**

Non non, c'est beau.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1165 Au plan financier, c'est avantageux pour vous, c'est un bon, vous calculez ça comme un bon emploi?

1170

MME FRANCINE LAROCQUE :

Oui, parce que tu vois, moi j'ai, on ne parlera pas de salaire, mais...

1175 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Vous pouvez toujours en parler, mais je vais parler à l'impôt après, alors...

MME FRANCINE LAROCQUE :

1180

Non non, mais côté, moi je n'ai pas changé pour en bas, comme on dit, comme n'importe qui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1185

Pour pire, oui.

MME FRANCINE LAROCQUE :

1190

Puis juste le fait de ne pas voyager, les dépenses et puis tout, c'est là.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1195

Vous avez un salaire équivalent.

MME FRANCINE LAROCQUE :

Oui.

1200 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Puis vous avez beaucoup moins d'aléas?

MME FRANCINE LAROCQUE :

1205

Bien oui, à cette heure je peux me lever à 07h00, puis à 06h55 je suis là.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1210

Oui.

MME FRANCINE LAROCQUE :

1215

À 06h45, puis 06h55 je suis là.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Non, mais c'est correct. Non non, c'est...

1220 **MME FRANCINE LAROCQUE :**

Je suis pas mal vite là, moi.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1225

C'est correct, madame, mais je vais vous donner un conseil, changez de cadran.

MME FRANCINE LAROCQUE :

1230

Oui oui, oui oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Bon. Alors, donc, pour vous, ça a été une opportunité?

1235

MME FRANCINE LAROCQUE :

Oui.

1240 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Puis vous trouvez que le jugement social sur vous est trop difficile?

MME FRANCINE LAROCQUE :

1245

Bien, c'est parce que ça devient plat.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1250

Parfait.

MME FRANCINE LAROCQUE :

1255

Moi je suis capable de l'accepter ça, mais ça ne veut pas dire que tout le monde a les reins solides.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1260

Est-ce qu'il y a des endroits dans votre municipalité où on peut aborder ce genre de sujets sans se, quand on en parle chez vous, dans votre famille, j'imagine, il y a pas mal de

producteurs de porcs, vous devez avoir tendance à parler contre les citoyens qui contestent, j'imagine?

MME FRANCINE LAROCQUE :

1265

Bien... non, pas nécessairement, mais c'est comme je vous dis, je respecte leur opinion.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1270

Oui.

MME FRANCINE LAROCQUE :

1275

Je veux dire, moi, qu'est-ce qu'eux autres pensent, ça me regarde peu.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Non, ce que je veux dire c'est que...

1280

MME FRANCINE LAROCQUE :

Puis on n'en parle pas plus que ça. Ce n'est pas bien bien un gros sujet. Moi je fais ma vie puis...

1285

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

C'est parce que, au fond, il y a différents clans, puis les clans ne se parlent pas trop.

MME FRANCINE LAROCQUE :

1290

Non, c'est ça.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1295

J'essaie de voir, y a-t-il des endroits où on peut discuter de ces choses-là, puis essayer de comprendre et d'avancer?

MME FRANCINE LAROCQUE :

1300

Je ne sais pas, mais moi je n'en parlerais pas dans mon bout, dans ma région. Moi, je n'en parlerais pas. Je vous dis, je me fais déjà regarder comme un extra terrestre, ça fait que je ne verrais pas être capable d'aller en parler à l'autre.

1305

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Ça va?

1310 **M. ALFRED MARQUIS :**

Petite question peut-être encore une fois sur les conditions de travail.

MME FRANCINE LAROCQUE :

1315

Oui.

M. ALFRED MARQUIS :

1320

Vous avez une fin de semaine sur deux ou quelque chose du genre?

MME FRANCINE LAROCQUE :

1325

Oui.

M. ALFRED MARQUIS :

Et, donc c'est un, en gros c'est 5 jours/semaine?

1330 **MME FRANCINE LAROCQUE :**

Oui.

M. ALFRED MARQUIS :

1335

Comme un travail à la ville à peu près?

MME FRANCINE LAROCQUE :

1340

Oui.

M. ALFRED MARQUIS :

1345

Et, à ce moment-là, et bien vous êtes avec des beaux petits porcelets au lieu d'être dans une usine, je suppose?

MME FRANCINE LAROCQUE :

1350

C'est ça. Bien, moi j'ai changé, c'était dans le transport scolaire.

M. ALFRED MARQUIS :

Oui, et bien c'est ça. Un autre genre de garderie.

1355 **MME FRANCINE LAROCQUE :**

Oui.

M. ALFRED MARQUIS :

1360

Je n'ai pas vraiment d'autres questions.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1365

Vous n'avez pas eu de maladies en commençant à travailler, vous n'avez pas eu de grippe?

MME FRANCINE LAROCQUE :

1370

À la porcherie, vous parlez?

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1375

Oui, de grippe ou de maladies, de maux de gorge ou de?

MME FRANCINE LAROCQUE :

1380

Non. Moi, présentement, je vais être franche avec vous, je n'ai rien eu, puis je vous dirais même que, ça a l'air fou à dire, mais moi, où je travaillais, j'étais sur les antidépresseurs, puis ça fait 1 moi que je ne les prends plus. Je touche à du bois là, tu sais, je n'ai plus de stress et puis tout. Pour moi, je parle pour moi. Ça fait que ça n'a pas, moi ça m'a améliorée, dépendant des gens. C'est tout.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1385

Bien, c'est tant mieux pour vous, madame.

MME FRANCINE LAROCQUE :

1390

Oui, et bien là, vous allez peut-être m'en faire prendre.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1395

Ça marche. Merci.

MME FRANCINE LAROCQUE :

Merci.

1400 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Très bien. Est-ce que Jocelyn Vinet est arrivé? Non, très bien. Madame Lise Fournier s'il vous plaît. Bonjour, madame Fournier.

1405 **MME LISE FOURNIER :**

Bonjour.

1410 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ça va bien?

MME LISE FOURNIER :

1415 Oui, merci.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Alors, voulez-vous nous lire votre mémoire?

1420 **MME LISE FOURNIER :**

Oui.

1425 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Vous sentez-vous capable?

MME LISE FOURNIER :

1430 Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1435 Très bien.

(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1440

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Ils en avaient 5 sur le mémoire, ils ont veilli d'un an là.

1445 **MME LISE FOURNIER :**

Oui, il n'a pas, c'est ça, il a écrit 5 ans, ils avaient 6 ans.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1450

O.k.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1455 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci, madame. Est-ce que je peux savoir dans quel village ou dans quel..., vous êtes?

MME LISE FOURNIER :

1460

Je demeure à Godmanchester, comté Huntingdon.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1465

Puis le projet dont il est question, c'est dans quelle municipalité?

MME LISE FOURNIER :

Godmanchester.

1470

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Godmanchester. Je ne sais pas du tout où c'est, alors...

1475 **M. ALFRED MARQUIS :**

C'est dans Huntingdon.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1480

C'est dans Huntingdon, merci. Bon, j'essaie de, vous vous n'avez pas de ferme, vous n'avez pas de terre comme telle?

1485

MME LISE FOURNIER :

Oui, on a 1 000 acres. Mon ex-mari, oui.

1490 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui. Mais vous, avant de rentrer dans les choses, vous n'aviez rien?

MME LISE FOURNIER :

1495

On n'avait rien.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1500

Bon. Vous avez fondé une compagnie avec votre ex-mari, Michel Leblanc, c'est ça?

MME LISE FOURNIER :

1505

Non.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Non. Alors, je ne comprends pas. Ah! oui?

1510

MME LISE FOURNIER :

C'est mon ex-mari juste de v'là trois 3 mois.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1515

Je ne veux pas me mêler de votre vie conjugale.

MME LISE FOURNIER :

1520

Non, je ne veux pas rentrer là-dedans, s'il vous plaît...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1525

Je n'ai rien à faire là et puis... Mais vous avez fondé une compagnie avec monsieur Michel Leblanc.

MME LISE FOURNIER :

1530

C'est ça, oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Bon. Mais vous, vous n'aviez pas de ferme. Vous, vous étiez...

1535 **MME LISE FOURNIER :**

C'est ça.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1540

Bon. Et là, cette compagnie-là possède un bâtiment, mais vous avez fait appel, affaire avec un intégrateur?

MME LISE FOURNIER :

1545

Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1550

Qui lui possède les animaux?

MME LISE FOURNIER :

Oui.

1555

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Bon. Est-ce que l'intégrateur est dans votre compagnie, possède une part ou des parts de votre compagnie?

1560

MME LISE FOURNIER :

Non.

1565 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Non.

MME LISE FOURNIER :

1570

C'est à nous.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1575

Qu'est-ce que l'intégrateur assume?

MME LISE FOURNIER :

1580 Il m'assure le service technique et les porcelets, le suivi technique et puis..., parce que je n'ai aucune expérience avec les porcelets. C'est une façon pour moi, pour aller chercher les informations que j'ai besoin.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1585 O.k. Votre formation, vous dites, êtes-vous issue d'une famille de producteur ou d'agriculteur, vous-même?

MME LISE FOURNIER :

1590 Répétez, je n'ai pas compris.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1595 Votre père à vous...

MME LISE FOURNIER :

Oui oui, j'ai été élevée sur une terre laitière.

1600 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

C'est correct. Mais, en termes de production porcine, vous n'avez pas de formation particulière.

1605 **MME LISE FOURNIER :**

Non.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1610 Bon. Et vous commencez comme ça, ils ne vous ont pas fait suivre un cours ou un entraînement ou une...

MME LISE FOURNIER :

1615 Non, je n'en avais pas besoin pour une pouponnière.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1620 Et, à ce moment-là, comment font les services? Il vous envoie un vétérinaire, puis

quelqu'un qui vous montre comment...

MME LISE FOURNIER :

1625 Oui, un technicien et un vétérinaire sur place.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1630 Ils viennent chez vous, puis ils vous montre comment procéder?

MME LISE FOURNIER :

Oui, c'est ça. Ça va très bien, oui.

1635 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

C'est une grosse initiation.

MME LISE FOURNIER :

1640 Oui, très. J'étais nerveuse là-dessus un peu, mais ça va super bien, oui. J'aime bien ça.
Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1645 Parce que c'est, à 4 800 porcelets, ça fait une assez grosse garderie ça, n'est-ce pas?

MME LISE FOURNIER :

1650 Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1655 Bon. Vous dites que ça vous assure un très bon revenu stable?

MME LISE FOURNIER :

Oui.

1660 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1665 Je ne vous demanderai pas votre salaire, c'est rare que quelqu'un dit un très bon revenu, on dit toujours, quand on discute avec le **boss**, oui j'ai un revenu pas pire, mais il pourrait être meilleur, tu sais. Mais vous c'est, vous êtes satisfaite, c'est un très bon revenu.

MME LISE FOURNIER :

Oui. C'est mieux de ce que je faisais avant comme salaire.

1670 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

MME LISE FOURNIER :

1675

Mère de famille, ce n'est pas payant bien bien.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1680

Oui, c'est... Et là, vous avez un, à votre satisfaction, vous avez un très bon revenu stable.

MME LISE FOURNIER :

Oui.

1685

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1690 Ça m'étonne un peu, je vais vous dire pourquoi. C'est parce que le mot que les producteurs agricoles prononcent le plus souvent dans leur mémoire c'est **financement**. Ils demandent du financement constamment du gouvernement, en disant: **On va mourir, on va mourir, on va mourir**. Et, enfin, je trouve quelqu'un qui me dit j'ai un très bon revenu stable.

MME LISE FOURNIER :

1695

Peut-être que je suis une sur...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1700 Vous êtes chanceuse. Est-ce que les gens de, est-ce que, l'intervenante précédente disait qu'il y a une espèce de mépris ou de tension dans la communauté, vous avez 5 enfants, est-ce que vous sentez ça, est-ce que vos enfants reçoivent des remarques désobligeantes à l'école parce que vous êtes maintenant une productrice de porc?

MME LISE FOURNIER :

1705

Non, on n'a pas eu ça. Non. Puis je ne sais pas si c'est à cause qu'on a toujours été sur une terre, on est là depuis des générations en génération, puis... non. On n'a pas eu de problème à l'école. Mes enfants, ils n'ont pas eu de problème.

1710

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Mais vous avez des gens, il y a la Coalition rurale qui elle vous a contestée en Cour?

1715 **MME LISE FOURNIER :**

Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1720

Mais ça n'a pas, ça ne s'est pas ébruité dans le milieu social où vous êtes?

MME LISE FOURNIER :

1725

Non.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Il n'y a pas eu de...

1730

MME LISE FOURNIER :

Non. Non, on a été bien soutenu par les agriculteurs. À Godmanchester, c'est beaucoup l'agriculture, à 100%.

1735

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Des questions?

1740

M. ALFRED MARQUIS :

Sans en dévoiler disons les détails concernant le Tribunal administratif du Québec, et la cause qui va devoir être entendue quelque part en avril, je crois, selon vous, quelles sont les raisons principales de la Coalition rurale du Haut-Saint-Laurent de contester le projet?

1745

MME LISE FOURNIER :

Quelle est la raison?

1750

M. ALFRED MARQUIS :

C'est les odeurs, c'est quoi exactement qui est en cause lorsqu'ils contestent le projet?

1755

MME LISE FOURNIER :

Vous ne l'avez pas demandé à eux la question?

1760 **M. ALFRED MARQUIS :**

Pas encore.

MME LISE FOURNIER :

1765

Non. Bien, c'est ça, c'est... je pense qu'ils sont mal informés, une peur de pollution pour l'eau, peur des odeurs, peur des maladies qui pourraient se développer. C'est une crainte qu'ils ont. Je pense que c'est plutôt mal informé.

1770 **M. ALFRED MARQUIS :**

Mais il n'y a pas de, disons de mécanismes dans le coin, dans la région, qui pourraient les informer pour qu'ils apprennent vraiment qu'est-ce qui se passe avec cette production-là actuellement?

1775

MME LISE FOURNIER :

Sûrement.

1780 **M. ALFRED MARQUIS :**

Oui?

MME LISE FOURNIER :

1785

Sûrement.

M. ALFRED MARQUIS :

1790

Merci.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Ça va, madame?

1795

MME LISE FOURNIER :

Oui, ça va.

1800

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Merci. Je vous en prie. Alors, j'invite maintenant la Municipalité d'Elgin s'il vous plaît, madame Noëlla Daoust.

1805

MME NOËLLA DAoust :

Bonjour.

1810

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Bonjour, madame.

MME NOËLLA DAoust :

1815

D'abord, je veux remercier sincèrement la Commission de nous donner l'opportunité de donner une opinion sur le sujet. C'est un sujet qui, je suis certaine, dans la province de Québec, a fait couler le plus d'encre. J'aimerais souligner que le mémoire présenté aujourd'hui est surtout ma pensée personnelle, en tant que femme, en tant que citoyenne, en tant que résidente de la Municipalité de Elgin et en tant que mairesse. Elle présente aussi celle de plus de 70% de mes concitoyens dans Elgin, étant donné que nous avons tenu un référendum à l'automne 2001, alors je peux me permettre de dire ces chiffres-là. Et c'est la pensée aussi de membres de mon Conseil. Alors, je vous remercie pour l'opportunité.

1820

1825

Je me demande si je peux me permettre de, si je peux me permettre, en tant que grand-maman, de m'excuser auprès de madame Larocque, Francine, qui est une de mes citoyennes, que je suis heureuse de rencontrer aujourd'hui, en tant que grand-maman, je déplore l'attitude imbécile que des professeurs ou des personnes peuvent avoir en impliquant des enfants dans ces affaires-là, ça n'a pas rapport, puis je suis la personne la plus triste au monde d'entendre ça.

1830

Alors, ma présentation:

(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1835

Je suis née et j'ai été élevée sur une ferme laitière. J'ai moi-même possédé une petite exploitation agricole pendant quelques années à Elgin.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1840

Tant qu'au titre développement durable de la production porcine au Québec, tant qu'au titre de la consultation, personnellement...

(L'INTERVENANTE POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1845

... n'est surtout pas compatible ou conciliable avec l'environnement.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

... protéger les fermes familiales et, surtout, la santé des citoyens.

1850

(L'INTERVENANTE POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Inutile de rappeler que de tels coûts se traduisent inévitablement par une augmentation des taxes municipales pour ses citoyens.

1855

(L'INTERVENANTE POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

... nous proposons les méthodes suivantes lors de l'implantation de l'établissement d'une porcherie industrielle dans les régions:

1860

(L'INTERVENANTE POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Pourquoi est-ce toujours aux citoyens, payeurs de taxes, à défrayer le coût des recherches et à établir la preuve de pollution ou même de risques de pollution?

1865

(L'INTERVENANTE POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

... et que ces analyses ne seraient pas requises sans la venue des producteurs porcins, les coûts inhérents devraient être à la charge des producteurs en question.

1870

(L'INTERVENANTE POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Et que dire des forêts dévastées par la coupe à blanc?

1875

(L'INTERVENANTE POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Je vous remercie.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1880

Merci bien, madame. Juste une petite correction que je voudrais faire, en page 6 de votre mémoire, quand vous parlez du nom de la Commission, ce n'est pas le BAPE qui a donné le nom à sa commission, il l'a reçu. Alors, c'est correct. Le mandat est du Ministre et nous avons donc mis comme titre, selon le mandat que le Ministre a confié.

1885

MME NOËLLA DAoust :

Je vous remercie de...

1890

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1895 Le BAPE, de lui-même, ne prend pas cette initiative-là quand il reçoit un dossier. Il le traduit comme ça. Ce qui n'empêche pas le BAPE, lui, d'avoir sa propre approche. Il ne faut pas s'en faire. J'ai dit ici, comme la présidente l'avait dit à des journalistes avant le début, si nous estimons, dans notre analyse, qu'il n'y a pas de conciliation possible entre la production porcine et le développement durable, nous le dirons clairement si nous arrivons à cette conviction-là, ne vous inquiétez pas pour ça. On n'a pas les mains liées.

1900 **MME NOËLLA DAOUST :**

Je vous remercie.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1905 Et on a toutes les choses. Bon. Il y a une chose qui, il y a beaucoup de choses dans votre mémoire, c'est un mémoire qu'on peut appeler très ferme, très solide, très affirmatif dans, il y a un certain nombre de valeurs. Il y a une chose que vous dites en page 10, ainsi qu'au début de la page 11, et qui est une des clés, je pense bien, de votre mémoire. Vous dites: **L'accès à l'information concernant l'industrie porcine est impossible. Pourquoi n'avons-nous pas accès au plan de développement de l'industrie porcine dans notre MRC? La Municipalité devrait connaître les projets, devraient avoir accès aux sites sur demande, devrait connaître à l'avance quels sont les lieux d'épandage et être mise au courant des changements dans les plans et caetera.**

1915 Au fond, vous avez l'impression qu'il y a, dans le développement de la production porcine chez vous, vous insistez beaucoup sur le rôle de l'intégrateur, et vous dites, au fond, il y a comme une planification qui existe -- (sonnerie) -- alors, vous pouvez répondre. Excusez-moi, c'est la mélodie que je cherche. Ah! c'est Offenbach, alors ça va.

1920 Alors, revenons donc à la question. Donc, dans votre tête, il y a comme une stratégie délibérée d'implantation et vous voudriez au fond savoir qu'on vous traite comme un répondant de dialogue et qu'on vous informe des plans et que vous puissiez savoir à l'avance qu'est-ce qui va arriver. Vous avez plutôt l'impression d'être pris par surprise par quelque chose qui arrive par en arrière à la dernière minute.

1925

MME NOËLLA DAOUST :

1930 En tant que municipalité, je crois que c'est important. Si je, ah! je m'excuse, en tant que municipalité, toutes sortes d'entreprises devraient d'abord passer par l'Hôtel de Ville et informer la municipalité de leurs plans ou de leurs projets, mais je ne crois pas que c'est ça qui se passe, autant chez nous qu'ailleurs. C'est arrivé comme un cheveu sur la soupe et tout le monde a été pris par surprise. De là, on n'a pas pu non plus, le projet était déjà, la demande pour le projet était déjà déposée.

1935

Alors, on n'a pas été capable de préparer des réunions et négocier, autant avec les citoyens que le promoteur, de dire o.k. on est prêt à ce que vous veniez dans la municipalité, malgré les réputations qu'ils se sont eux-mêmes infligées, les industries porcines, c'est eux qui se sont infligés les mauvaises réputations qu'ils ont aujourd'hui.

1940

Alors, on aurait aimé, avant que le gouvernement nous les descende dans la gorge, pouvoir s'asseoir avec les gens et négocier avec eux.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1945

Au fond, les promoteurs ne vous traitent pas comme un interlocuteur?

MME NOËLLA DAOUST :

1950

Moi, je ne crois pas, et puis ça fait depuis juillet 2001. Il y a encore des choses qu'on ne peut pas obtenir comme informations. On passe par l'accès à l'information pour se faire dire, 30 jours, 40 jours plus tard, qu'on n'a pas accès à ça. Alors, je veux dire, ce n'est pas, je suis certaine que Elgin n'est pas unique à ça. Je suis certaine que toutes les municipalités dans la province de Québec vivent la même situation.

1955

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Alors vous, vous voudriez qu'on vous le dise avant de venir, puis que, ensuite, vous vous puissiez informer vos citoyens?

1960

MME NOËLLA DAOUST :

Exactement, et s'asseoir et discuter, présenter les projets, travailler ensemble, négocier des choses, discuter des sites, des choses comme ça. Je pense que ça aurait été la bonne façon de les faire. Au lieu de ça, c'est arrivé, ils ont demandé un permis sans que personne sache et puis le ministère de l'Environnement leur a accordé leur certificat, puis ils se sont bâtis.

1965

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Quand ils vont vous voir c'est seulement pour avoir l'attestation nécessaire qui, ensuite, les envoie au ministère de l'Environnement?

1970

MME NOËLLA DAOUST :

Oui.

1975

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Ce n'est qu'un acte administratif qu'ils font.

1980

MME NOËLLA DAOUST :

1985 Exactement. Ils pourraient, par-dessus, passer par-dessus. Moi, je vois ça, ils pourraient
passer par-dessus la municipalité comme rien, aller directement au ministère de
l'Environnement, demander tout ce qu'ils ont à demander, commencer à se construire. Je vous
dirais même que c'est même, côté construction, c'est de nouvelles constructions par chez nous.
On n'est pas habitué à des constructions aussi majeures que ça. Alors, il y a certains
inspecteurs municipaux qui n'ont même pas l'expérience pour vérifier si les permis accordés, si
1990 les plans vont selon les normes ou la réglementation municipale. Je veux dire, il faut
constamment que la municipalité s'associe à des experts, de là les frais aussi, en tant que
municipalité.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1995 Dans votre mémoire aussi, vous dites une chose assez troublante, vous dites: **L'une
des conséquences majeures fut certainement la division socio-émotive entre citoyens et
concitoyennes d'opinions opposées.** J'ai vu que, à certains moments de votre mémoire, dans
la salle, ça bougeait un peu aussi, alors je pense que l'émotion n'est pas qu'à l'extérieur, elle est
en partie ici. **Pourtant, ces gens avaient été de bons voisins, certains depuis des
2000 générations, et c'est une plaie qui ne sera probablement jamais cicatricée.** C'est des
phrases très lourdes.

MME NOËLLA DAOUST :

2005 Je le pense sincèrement, monsieur Beauchamp. Je le pense sincèrement. Ça fait 33
ans que je demeure dans Elgin. Mon mari a 56 ans, est venu au monde dans Elgin, son père est
arrivé là, il était tout jeune, et il a eu des amis, des voisins, que les pères étaient amis entre
pères, des choses comme ça et, en ce moment, on voit qu'il y a des gens qui n'acceptent pas
qu'on ait peur, qu'on soit inquiet, qu'on pose des questions, qu'on veule avoir plus d'informations
2010 et qu'on veule des garanties. Ces gens-là se disent vous empêchez la, vous empêchez
l'évolution de l'agriculture, on ne veut pas empêcher rien.

On n'est pas contre l'agriculture, on veut avoir des garanties que, quand je vais prendre
ma douche pour aller travailler le matin, que je vais avoir une eau qui va être saine. Quand je
2015 vais aller à la chantepleur, quand je vais prendre mon eau pour boire, je veux que mon eau soit
saine. Je ne veux pas qu'il y ait de changements à ça. Et, en ce moment, mon eau est pure. Je
veux que ça reste pareil. Je veux avoir ces garanties-là. Et les cache-cache, ils ne veulent pas
nous les donner, et il y a des conflits.

2020 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui. Et quand je pose la même question aux producteurs qui sont venus par exemple, ils
disent: **Le monde, ils ont juste peur, puis ils ne savent pas, ils sont ignorants.**

2025

MME NOËLLA DAOUST :

2030 Ça ne me fait rien qu'on m'appelle ignorante, sauf qu'ils m'éduquent, qu'ils me donnent des preuves comme quoi, des garanties comme quoi mon eau ne sera pas polluée, puis je ne pense pas, on n'est pas loin ici de la Richelieu, je pense que les preuves sont faites ici. La Richelieu fait partie de celles qui sont, on peut presque marcher dessus, je pense.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2035 Oui. Et c'est...

(DES VOIX DANS L'ASSISTANCE)

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2040 S'il vous plaît, s'il vous plaît. On peut encore marcher dessus, il y a de la glace de toute façon. Alors...

MME NOËLLA DAOUST :

2045 C'est ça.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2050 S'il vous plaît.

MME NOËLLA DAOUST :

2055 C'est pas ça que je voulais dire.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2060 Non non, je sais bien ce que vous voulez dire. C'est que, au fond, votre peur, elle est légitime tant qu'on n'a pas fait d'études approfondies pour ça. Or, évidemment, quand on, on a bien vu tantôt, quand on a posé la question, qu'on a répondu: **Bien non, des études d'impact, on n'en veut pas.** Là, il y a cette espèce de difficulté dans laquelle nous sommes. Au fond, vous demandez une discussion approfondie des études et, de l'autre côté, on dit non non, on a un permis et puis on veut appliquer le règlement, puis laisser faire. C'est cette espèce de monde de refus dans lequel on est de part et d'autre.

2065

MME NOËLLA DAOUST :

2070 Oui, exactement. C'est triste de se faire accuser qu'on est ignorant ou qu'on a les yeux bouchés, quelque chose comme ça. Quand on pose des questions, on n'est pas capable de nous donner les preuves par contre. Les preuves sont au contraire. Le jour où un producteur

porcin pourra donner la preuve que, de par son fonctionnement, de par un certain nombre d'années, qu'il n'a pas pollué tout le tour de lui, autant les rivières, les sols, je veux dire, les gens ne pourront pas faire autrement qu'en venir à l'évidence, dire: **Cette industrie-là a fait ses preuves, elle est là depuis tant de temps, elle a fait ses preuves qu'elle a su respecter les sols, l'environnement, qu'elle a su respecter l'air et les cours d'eau autour.**

Nous, ce qui nous inquiète à Elgin c'est qu'il y a plusieurs cours d'eau. On a des rivières, c'est parcouru, Elgin est une presqu'île et ça nous inquiète particulièrement parce qu'on ne connaît pas l'état de la nappe phréatique et ce genre d'industries-là utilisent beaucoup d'eau potable. On ne sait pas où est-ce que c'est en dessous, on est inquiet.

Et on n'a pas peur de le dire qu'on est inquiet, c'est spécifiquement pour ça que les gens se sont réunis et posent des questions sans réponse.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Très bien.

M. ALFRED MARQUIS :

Vos inquiétudes semblent venir aussi de plusieurs milieux, si on peut dire. Enfin, vous dites, en bas de la page 9: **Le ministère de l'Environnement doit faire preuve de transparence et diffuser toutes les informations en rapport aux risques de contamination apparaissant dans les rivières.** Avez-vous l'impression que le ministère de l'Environnement a ces informations-là et ne vous les fournit pas?

MME NOËLLA DAOUST :

Je ne suis pas convaincue qu'il les a, étant donné qu'il n'y a pas d'étude d'impact de faite. Sauf que je me dis, il est le ministère de l'Environnement, il a sûrement des informations que moi je n'ai pas. Notre ministère de l'Environnement local, qui est situé à Valleyfield, le monsieur qui travaille là ne retourne même plus nos appels, ça fait des mois et des mois. Il nous trouve trop achalants quand on pose des questions. Alors, je veux dire, en quelque part, il manque de transparence, il manque de collaboration. Je ne peux pas vous dire qu'il les a les réponses, mais il n'y a pas d'étude qui a été faite à date, alors...

M. ALFRED MARQUIS :

En fait, ce que vous dites c'est que, s'il ne les a pas, il devrait les avoir?

MME NOËLLA DAOUST :

Ah! il devrait s'appeler et les produire, oui.

M. ALFRED MARQUIS :

2120 Cette question-là est un peu dans le même sens en ce qui concerne la MRC. Mon
collègue a déjà posé une question un peu là-dessus, mais en bas de la page 10: **Pourquoi
n'avons-nous pas accès aux plans de développement de l'industrie porcine dans notre
MRC?** Là aussi, avez-vous l'impression que ce plan existe?

MME NOËLLA DAOUST :

2125 J'imagine que l'intégrateur en a un parce que le représentant de l'intégrateur, quand il est
passé par chez nous en 2001, quand on faisait des assemblées publiques, il avait dit qu'il y
aurait, en tout cas, il avait présenté, dans une municipalité, un plan. Si je me souviens bien, je
pense que ça montait à 28, peut-être que je ne suis pas dans le bon chiffre, mais il me semble
2130 que c'est 28 porcheries, comme ça. Et ça, c'était un projet. Et il avait dit qu'il en aurait 3. Alors,
et puis là, tout d'un coup, en tout cas, il y en a 3 qui se sont bâtis, mais nous, les citoyens, de par
ce qu'il a dit lui, nous on attend les autres, où est-ce qu'elles vont pousser? Dans la petite
municipalité de Elgin? C'est tout petit chez nous.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2135 Ça va. Alors, si vous me permettez, madame, on va arrêter là.

MME NOËLLA DAOUST :

2140 Je vous remercie.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2145 Merci beaucoup de votre mémoire, puis souhaitons que les impasses dans lesquelles
nous sommes puissent un peu se dénouer.

MME NOËLLA DAOUST :

2150 J'aimerais bien. J'aimerais bien que le promoteur de notre municipalité comprenne que
ce n'est pas une vendetta personnelle, qu'on a droit, en tant que municipalité, en tant que
citoyens, d'avoir de l'information et des garanties, et je trouve ça triste qu'on ne puisse pas se
parler. Merci.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2155 Merci madame. Alors, pause-santé de 15 minutes et on revient après.

(SUSPENSION DE LA SÉANCE)

2160 (REPRISE DE LA SÉANCE)

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2165 Il nous reste, cet après-midi, 2 mémoires, et il n'y a pas de mémoire de début, il n'y a pas de mémoire de fin, il n'y a pas de mémoire qu'on escamote, on prend le temps et l'attention qu'il faut pour écouter correctement tout le monde.

2170 J'ai maintenant le plaisir d'accueillir la Corporation Bassin versant Baie Missisquoi, représentée par mesdames Michèle Bertrand et Chantal d'Auteuil. Alors, bonjour mesdames. Pour identifier laquelle est laquelle?

MME CHANTAL D'AUTEUIL :

2175 Michèle Bertrand et Chantal d'Auteuil.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Chantal d'Auteuil. Alors, vous avez la parole.

2180 **MME CHANTAL D'AUTEUIL :**

2185 Merci beaucoup, messieurs les Commissaires, de nous permettre de présenter notre mémoire sur le développement de l'agriculture durable dans le Bassin versant de la Baie Missisquoi. Alors, nous retournons à la Baie Missisquoi.

2190 Je vais présenter la première section, sur l'évaluation de la situation, ainsi que sur les principes de base à respecter. Je vais faire le plus rapidement possible, un survol en fait de notre mémoire, et madame Michèle Bertrand va présenter les recommandations de gestion intégrée par bassin versant.

2195 Pour débiter, on va visualiser notre bassin versant. La baie Missisquoi est une baie du Lac Champlain et notre bassin versant, notre territoire, comme vous le constatez, est à cheval sur la frontière Québec-Vermont. Les principaux cours d'eau sont la Rivière Missisquoi, qui se déverse aux États-Unis, dans la section américaine de la baie Missisquoi. La Rivière aux Brochets qui parcourt notre territoire se déverse au Québec, et la Rivière de la Roche qui fait un tour au Québec et se déverse aux États-Unis. Ce sont nos 3 principaux cours d'eau.

2200 Notre population est de 18 500 habitants. Nous avons une superficie au Québec de 1 315 km carrés, 3 MRC, la MRC Haut-Richelieu, Brome-Missisquoi et Memphrémagog, ce qui donne 25 municipalités en partie dans notre bassin. Nous avons un total approximatif de 648 fermes, ce sont des données de 1996, et 59 285 hectares en agriculture.

2205 Si on regarde maintenant l'utilisation de notre territoire, plus précisément, on retrouve, dans notre bassin versant, 63% du territoire est forestier. Alors, vous voyez ici en vert la région forestière, en jaune et en orange, c'est la région agricole, 21% agricole, et nous avons seulement

5% de territoire urbain dont la principale municipalité est Bedford.

Nous avons donc 32 032 hectares cultivées et, pour les types de cultures, c'est 47% de cultures à grands interlignes. De ces cultures, 93% en maïs.

2210

Pour ce qui est des unités animales, c'est toujours les données de '96, nous n'avons pas eu encore les données de 2001, 44 270 unités animales, pour une moyenne de 1,38 unités animales. Ici, c'est calculé par hectares cultivés. 45% de ces élevages sont bovins, 43% porcins, et les élevages porcins sont surtout situés ici dans le secteur de Sainte-Sabine, Notre-Dame-de Stanbridge et Saint-Ignace. Et on en retrouve aussi à Pike River et à Frelighsburg, mais un peu moins. La concentration est surtout à ce niveau-là.

2215

Le principal problème à la Baie Missisquoi, comme vous l'avez entendu hier soir, c'est le phosphore. Pour protéger les cours d'eau, la norme phosphore, le critère respecté est généralement de 0,030 mg par litre, mais dans notre bassin versant, le critère est de 0,025 mg par litre. Ce critère-là a été établi par l'entente spécifique de réduction du phosphore Québec-Vermont parce qu'on n'est plus à une situation de protection dans le bassin, mais bien de restauration.

2220

Alors, si on regarde, avec le réseau d'échantillonnage du ministère de l'Environnement, on voit que la Rivière Missisquoi, à sa tête, on retrouve seulement 0,016. Alors, il n'y a pas de problème de phosphore à ce niveau-là. Pour la Rivière aux Brochets, elle arrive au Québec avec déjà 0,030 mg de phosphore et, quand elle se déverse à la baie, elle est à 0,050 mg, donc 2 fois la norme qui est recherchée, 2 fois le critère recherché. La Rivière Missisquoi, aux États-Unis, quand elle se déverse, elle est à 0,048. La concentration est moindre, mais comme cette rivière a un débit beaucoup plus élevé que la Rivière aux Brochets, la charge de phosphore est plus importante. Alors, c'est pourquoi aux États-Unis on a déterminé que la charge en phosphore dans la baie Missisquoi est 60% et, au Québec, 40%.

2225

2230

Pour ce qui est maintenant de la problématique reliée au phosphore, c'est que le phosphore est un élément nutritif, autant pour les plantes que pour les plantes aquatiques, les algues, les cyanobactéries. Alors, notre problème de cyanobactéries, qu'on appelait auparavant **algues bleu-vert**, quand on a une concentration supérieure à 20 000 cellules par millilitre, on commence à avoir un **bloom** d'algues, ce qu'on appelle une fleur d'eau, un **bloom** d'algues, et quand il y a prolifération de ces cyanobactéries au-dessus de 1 million de cellules par millilitre, c'est ce que ça nous donne ici, ce qu'on appelle de la **purée de pois vert** ou la **soupe verte**, de la **soupe aux pois**, comme vous voulez.

2235

2240

À ce moment-là c'est, vraiment il y a des impacts non seulement visuels mais également de l'usage de l'eau. Parce que les cyanobactéries produisent des toxines, des cyanotoxines, et la norme étant de 1,5 microgrammes par litre. Quand cette norme-là est dépassée, par exemple, il y a la fermeture de plage, interdiction de baignade, interdiction de l'utilisation de l'eau au niveau domestique, pour les propriétés riveraines et interdiction d'usage de contacts avec l'eau comme les planches à voile et caetera. Alors, au point de vue économique, c'est vraiment catastrophique quand le **bloom** d'algues est atteint, et ça fait 2 ans de suite, à la baie Missisquoi,

2245

2250

qu'on a effectivement un **bloom** d'algues qui libère des toxines, des cyanotoxines.

2255 Pour ce qui est maintenant de notre bassin, l'agriculture durable, il y a quand même des actions qui sont effectuées depuis plusieurs années. Par exemple, pour le Club d'agriculture durable, le Dura Club, qui lui a été fondé en 1993, regroupe 100 membres, mais ce n'est pas tous les membres dans notre bassin versant, il y a aussi le bassin versant de la Rivière Yamaska. C'est un peu partagé. Et c'est un club qui s'efforce de faire du suivi agronomique à la ferme, pour les agriculteurs. Ils font aussi des journées thématiques d'information pour agriculteurs sur les différentes pratiques agroenvironnementales.

2260 Il y a un autre organisme qui est né, c'est une coopérative de solidarité du bassin de la Rivière aux Brochets depuis 1999. Cette coopérative a fait des travaux en partenariat avec le MAPAQ de Bedford. Alors, il s'occupe surtout, par sous-bassin versant, comme le Ruisseau Castor, il y a eu des actions qui ont été faites par les différentes entreprises agricoles, et surtout aussi de la plantation. De la plantation riveraine, pour essayer d'obtenir une bande ici comme riveraine, avec des arbustes. Il y a des, la visite de sorties de drain aussi, pour vérifier s'il n'y a pas d'érosion à ce niveau-là et caetera. Il y a beaucoup de travaux qui ont été faits par sous-bassin versant, et le ruisseau est suivi pour voir les résultats qui sont obtenus au point de vue du phosphore, et ça s'est amélioré.

2270 La Corporation aussi joue un certain rôle en agriculture durable, en ce sens que nous avons un projet, un projet de marais filtrant à Mystic, je ne sais pas si vous reconnaissez, c'est la grange ronde à 12 côtés de Mystic, c'est au territoire de conservation Wallbridge, c'est au Ruisseau Wallbridge. Nous avons construit un marais filtrant sur lit de gravier. C'est un projet 2275 pilote, en fait, pour réduire le phosphore à la source dans les petits cours d'eau, à la ferme en fait, et non seulement réduire le phosphore, mais les nitrates aussi, parce que les plantes aquatiques, c'est un élément nutritif, les nitrates, pour les plantes, et améliorer la sédimentation des particules avant que ce soit libéré dans les cours d'eau, comme la Rivière aux Brochets.

2280 Je n'ai pas encore de résultat, nous n'avons pas de résultat parce que c'est un projet pilote, et nous allons voir cet été, nous allons analyser les résultats de ce type de marais filtrant, qui pourrait être utilisé dans notre bassin versant, directement à la ferme.

2285 Maintenant, après cette évaluation de la situation, nous avons déterminé les principes de base à respecter pour notre bassin versant. On n'en est pas encore au plan directeur de l'eau, c'est simplement une approche qu'on a réussi à faire par consensus, les administrateurs à la corporation.

2290 Le premier principe, évidemment, c'est la réduction de phosphore à la source, vous l'avez compris, c'est notre problème numéro 1. Pour ce faire, c'est d'assurer la mise en oeuvre de l'entente Québec-Vermont, de réduction de phosphore à la source. Il ne faut pas que cette entente-là demeure, par exemple, un contrat, un vœu pieux ou, il faut vraiment que le gouvernement du Québec et du Vermont, en partenariat avec les associations, mettent en place vraiment des travaux de réduction de phosphore à la source. Alors, ça va prendre, évidemment, 2295 des ressources monétaires pour ce faire, pour établir des programmes.

Il y a aussi l'utilisation des pratiques agroenvironnementales. Dans notre bassin versant, nous préconisons que les entreprises agricoles devraient utiliser les pratiques agroenvironnementales, même au-delà du simple respect des normes, ferme par ferme, afin de

2300 vraiment réduire le phosphore à la source. Parce que, simplement le respect de la réglementation, il y a certains, dans certains secteurs où ce ne sera pas suffisant. Et, poursuite, évidemment, des autres actions pour tous les usages du territoire, c'est-à-dire de réduire à la source le phosphore, par exemple, pour les eaux usées municipales, les eaux domestiques, les installations septiques défectueuses, l'utilisation d'engrais sur les propriétés riveraines et caetera.

2305

Notre deuxième principe c'est, en fait, l'application de la réglementation. Dans notre bassin versant, nous avons bénéficié d'une mise aux normes accélérée des normes d'agriculture par la Direction régionale de la Montérégie, étant donné qu'on avait un problème quand même assez dramatique et urgent dans le bassin versant, ce qui a permis de construire la majorité des

2310 installations d'entreposage de fumier et de lisier, et aussi d'effectuer la vérification et le suivi des PAEF. Mais comme les PAEF vont devoir être revus selon la nouvelle réglementation, alors il ne faut pas abandonner cette mise aux normes accélérées dans notre bassin versant, ce qui va nous permettre de déterminer les zones qui sont plus sensibles.

2315

Il y a aussi la protection des bandes riveraines, des boisés et des milieux humides. Pour l'application de la réglementation, c'est un peu difficile, parce que la réglementation n'est pas nécessairement harmonisée entre les MRC, entre les municipalités, la protection des bandes riveraines, les boisés, on a vu que ce n'est pas les normes, les mêmes normes, les mêmes exigences pour la MRC Haut Richelieu et Brome-Missisquoi. Et, pour les milieux humides, il n'y

2320 a pas vraiment de réglementation qui permet de les protéger, mais c'est important, dans notre bassin versant parce que ces zones naturelles permettent de réduire le phosphore à la source.

Celle-là, elle est plus lente, elle est plus difficile, c'est l'érosion, ça fait que c'est un peu pénible. C'est beau.

2325

Alors, notre troisième principe, l'orientation du développement agricole. Dans notre bassin versant, nous voudrions vérifier la capacité de support des sols et la sensibilité des cours d'eau par sous-bassin versant. Au ministère de l'Environnement, on nous a dit que les PAEF vont nous permettre de le faire, mais ce que nous aimerions c'est que cette information-là soit

2330 colligée par sous-bassin versant et non pas ferme par ferme seulement, afin de déterminer des zones plus sensibles.

Dans ces zones plus sensibles, on pourrait surveiller le développement dans ces secteurs, non seulement le développement agricole, mais aussi le développement urbain, récréotouristique, parce que c'est des secteurs, pour nous, qui sont importants à protéger, surtout

2335 à cause de l'érosion du sol qui entraîne le phosphore aux cours d'eau par le ruissellement, comme on le voit ici. Et aussi, protéger les milieux naturels, comme j'ai dit tantôt, les boisés, les milieux humides et les habitats fauniques.

2340

Dans notre bassin versant, même le développement agricole a quand même su protéger

ces milieux naturels depuis des années et on ne voudrait pas qu'un développement agricole ou même urbain vienne affecter ces différents milieux naturels qui sont les boisés, les milieux humides et les habitats fauniques.

2345 On en arrive à l'harmonisation des usages. Ça donne envie d'aller se baigner, hein. L'eau était belle à ce moment-là. L'harmonisation des usages. Alors, on considère que l'écoconditionnalité, pour toutes les utilisations du territoire, c'est important. Non seulement en agriculture, les agriculteurs reconnaissent le bien-fondé de ce principe, mais également au niveau des municipalités, il faut qu'il y ait une écoconditionnalité qui soit appliquée. Et aussi, 2350 pour tous les usages aussi récréotouristiques. En fait, il faut que tout le monde fasse des efforts pour réduire le phosphore à la source et non pas seulement en zone agricole, et on demande aussi des compensations financières pour usages collectifs.

2355 De la même façon que, au niveau municipal par exemple, lorsqu'il y a la création d'un parc ou assainissement des eaux usées municipales, il y a une participation des citoyens pour un usage collectif de nos milieux aquatiques, et on aimerait qu'il y ait la même chose en zone agricole.

2360 Et on en arrive maintenant aux recommandations qui seront présentées par madame Bertrand.

MME MICHÈLE BERTRAND :

2365 Messieurs les Commissaires. Je vais faire une lecture, parce que je ne veux pas rien oublier. Donc, voici nos recommandations de gestion intégrée par bassin versant.

2370 Les propositions suivantes permettraient d'assurer le développement durable de l'agriculture dans le bassin versant de la baie Missisquoi et dans tous les autres bassins versants où l'agriculture est prédominante.

2375 Les orientations gouvernementales vers un développement de l'agriculture durable par bassin versant. Tous les ministères devraient adopter des approches de développement durable. Comme la gestion de l'eau, la gestion de l'agriculture durable devrait être effectuée par bassin versant pour réduire les incohérences qui peuvent survenir au niveau des actions gouvernementales, des MRC, des municipalités et des autres intervenants.

2380 Travailler dans le sens du développement durable n'aurait pas permis qu'une situation telle que celle de la baie Missisquoi se produise. Les orientations des programmes de soutien financier devraient être révisées pour assurer une gestion intégrée par bassin versant et les priorités devraient être accordées à la conservation des sols. L'application de la réglementation doit se faire de façon rationnelle, par bassin versant.

2385 Des priorités d'intervention ou de mise aux normes devraient se faire par sous-bassin versant. Ceci permettrait de trouver des solutions pour régler l'ensemble des problèmes dans un milieu donné, de façon uniforme, et d'obtenir des résultats concrets plus rapidement.

2390

Pour assurer le respect des normes, le gouvernement devra éviter de modifier trop fréquemment la réglementation, car ceci retarde son application, implique souvent la modification des pratiques agricoles, cause des dépenses supplémentaires aux entreprises, engendrant ainsi un très grand manque de planification à long terme.

2395

Des efforts monétaires devront être consentis pour aider les agriculteurs par sous-bassin versant. Des producteurs agricoles, qui représentent une population d'à peine 35 000 personnes seulement pour la province de Québec, ne peuvent pas supporter à eux seuls la charge complète de la solution. L'aide financière devrait être accordée en priorité aux entreprises agricoles qui se regroupent par sous-bassin versant pour pratiquer l'agriculture durable.

2400

Cet incitatif de participation permettrait une accélération des changements de comportement et de pratiques agricoles et de conservation des sols. Permettrait d'obtenir l'accompagnement agronomique nécessaire pour rassurer les agriculteurs, et le ministère de l'Environnement devrait assurer le suivis par la vérification des résultats aux champs et aux cours d'eau.

2405

Il est primordial que ces programmes d'aide soient d'une durée minimale de 5 ans si le gouvernement veut permettre aux agriculteurs de bien appliquer les nouvelles pratiques, de bien pouvoir suivre les résultats et d'apporter les correctifs nécessaires. Les programmes de soutien financier devront tenir compte des besoins à long terme des agriculteurs. Les modifications des pratiques agricoles sont très coûteuses, ainsi que la machinerie, surtout si l'on devra la remplacer après quelques années seulement. Il faudrait donc appliquer dès maintenant les meilleures pratiques afin d'éviter des dépenses inutiles.

2410

2415

Le programme d'assurance stabilisation demandant des critères de performance élevée devront suivre les tendances et ne pas annuler les efforts effectués en agriculture durable, mais plutôt tenir compte des changements de pratiques agricoles nécessaires au virage. On ne peut pas demander à l'agriculteur de changer de pratique s'il est ensuite pénalisé.

2420

Les politiques et les programmes d'aide doivent préconiser l'agriculture durable comme critère de performance. Exemple, la conservation des sols, ouvrir de nouveaux marchés pour soutenir la diversité, la ferme familiale, le compostage de fumier et caetera.

2425

Des mesures compensatoires comme reconnaissance des usages du territoire. Il est important de reconnaître les bienfaits d'un paysage agricole, des haies brise-vent, d'une bande riveraine nécessaire à un milieu fragile, d'un boisé protégé, d'accès publics aux cours d'eau en milieu privé, par des compensations financières aux propriétaires.

2430

Rôle des différents intervenants dans un bassin versant. Le gouvernement devrait établir clairement le rôle de chacun des intervenants gouvernementaux, municipaux et organismes de bassin versant et autres, en fonction de l'efficacité de leur intervention dans la gestion du territoire, ainsi qu'en assurer la concertation. Ceci permettrait d'atteindre le dynamisme nécessaire vers une communauté responsable.

2435 La prise en charge de la réduction du phosphore dans les cours d'eau devrait être donnée aux agriculteurs organisés en club de sous-bassin versant. Plutôt que de confier l'application de la réglementation aux municipalités, il serait plus efficace de réserver l'application des normes aux ministères concernés. Les municipalités pourraient référer les cas problématiques et soutenir le travail des ministères.

2440 Suivi intégré des mesures implantées par les différents acteurs du milieu. Les différents acteurs devraient pouvoir s'échanger les informations de façon transparente pour un réel suivi des mesures implantées par les gouvernements, les MRC, les municipalités, des actions entreprises de mise en valeur et de protection des milieux naturels, des problèmes d'harmonisation de l'usage et on en passe.

2445 Et donc, en conclusion, il est clair que la problématique la plus importante du bassin versant de la baie Missisquoi n'est pas uniquement l'excès de purin sur les terres agricoles, ni uniquement le surplus d'élevages porcins ou d'unités animales, mais bien l'érosion des sols et des rives, causant la majeure partie de la surcharge en phosphore dans les cours d'eau et dans la baie Missisquoi.

2450 Même si les normes du PAEF sont respectées, ceci n'empêchera pas complètement les engrais organiques et minéraux de rejoindre les cours d'eau. Imaginez donc les impacts aux cours d'eau des sols en surplus de phosphore. Il est donc urgent de préconiser des pratiques qui réduiront au minimum les rejets de phosphore, telle que celle de la conservation des sols, comme intervention prioritaire afin d'empêcher ces engrais de rejoindre les cours d'eau. Le sol
2455 devra demeurer sur les terres et non pas engraisser les cours d'eau, c'est prioritaire.

2460 Pour régler ce problème en zone agricole, il est urgent d'appliquer et d'orienter les développements économiques et sociaux dans le bassin versant de façon à ne pas annuler les efforts déjà consentis. Les solutions existent déjà, mais tous les ministères se doivent d'établir dès maintenant une stratégie commune pour atteindre ces objectifs.

2465 Pour être réellement efficaces, les gestions de l'agriculture durable par bassin versant nécessitent que l'on y consacre les ressources financières, humaines et techniques suffisantes. Un effort collectif en ce sens est nécessaire, mais avant tout la participation dynamique des agriculteurs est la clé du succès. Nous espérons que les considérations traitées dans ce mémoire aideront les membres de la Commission à proposer des actions au gouvernement afin de nous assurer un développement de l'agriculture durable en appliquant la gestion intégrée par bassin versant.

2470 Merci de votre attention.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2475 Alors, merci mesdames. C'est une étude très substantielle que vous nous déposez. J'espère qu'elle sera publiée ailleurs aussi.

MME MICHÈLE BERTRAND :

J'espère.

2480

MME CHANTAL D'AUTEUIL :

Nous allons le faire.

2485

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Parce que c'est une magnifique étude de cas.

MME CHANTAL D'AUTEUIL :

2490

Merci beaucoup.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2495

D'habitude, on ne passe pas beaucoup de commentaires sur le mémoire lui-même, mais...

MME MICHÈLE BERTRAND :

2500

Merci beaucoup.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2505

... c'est une très belle étude de cas, une démarche très systématique, dans un cadre international et caetera. Traduisez-le à l'anglais et publiez-le, j'espère.

MME MICHÈLE BERTRAND :

2510

Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2515

Bon, ceci étant dit. Maintenant, il y a un certain nombre de problèmes très particuliers que vous abordez. Dites-moi un mot de l'érosion, parce qu'on marche sur des considérants en phosphore et, très souvent, nous pensons phosphore uniquement en fonction des déjections animales et des épandages, mais vous en parlez beaucoup en termes d'érosion, comme un problème majeur; êtes-vous capable de nous en parler un peu?

2520

MME CHANTAL D'AUTEUIL :

Je peux répondre à cette question.

2525 **MME MICHÈLE BERTRAND :**

Oui.

MME CHANTAL D'AUTEUIL :

2530

Alors, oui, effectivement, monsieur Beauchamp, le phosphore, en fait, quand il est épandu, ou engrais minéraux, ou engrais organiques, sur les terres, il est très peu, il s'infiltré très peu dans le sol. En fait, quand il est dans le sol, il est attaché aux particules de sol. Il ne va pas rejoindre, par exemple, la nappe phréatique comme les nitrates. Mais quand il y a de l'érosion du sol, à ce moment-là, les particules de phosphore attachées aux particules de sol sont entraînées vers les cours d'eau par le ruissellement de surface. C'est ça le problème de l'érosion des sols. Ça entraîne le phosphore.

2535

2540

Non seulement que la particule de sol va sédimenter, va causer de l'envasement des cours d'eau, qu'on va être obligé de creuser par la suite, mais aussi elle va contenir beaucoup de phosphore. Il y a une certaine partie du phosphore qui est dissoute, qui demeure dissoute dans l'eau, mais là à ce moment-là c'est des problèmes de ruissellement de surface.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2545

Ce qui veut dire, au fond que, s'en tenir à la seule réglementation du phosphore, de mesurer les quantités de phosphore selon la nature des déjections qu'on a et les besoins des plantes, reste insuffisant si on ne contrôle pas aussi les problèmes d'érosion?

2550 **MME CHANTAL D'AUTEUIL :**

C'est ce que nous pensons...

MME MICHÈLE BERTRAND :

2555

Exactement.

MME CHANTAL D'AUTEUIL :

2560

... exactement, monsieur Beauchamp. Parce que, en fait, la réglementation c'est une chose. Ferme par ferme, on sait que les agronomes en agroenvironnement sont obligés de tenir compte de la sensibilité des sols à l'érosion, de la bande riveraine, parce que ce n'est pas suffisant. À ce moment-là, le PAEF c'est une chose, mais il y a aussi d'autres caractéristiques de chacune des terres qui est prise en considération.

2565

MME MICHÈLE BERTRAND :

Puis notre secteur a à peine 3 municipalités, je crois, en surplus.

2570 **MME CHANTAL D'AUTEUIL :**

Oui.

MME MICHÈLE BERTRAND :

2575

Sur 25, et l'eau est en surcharge de phosphore extrême. Donc, la raison qu'elle est en surcharge, ce n'est pas parce qu'il y a des municipalités en surplus. On sait qu'il y a beaucoup beaucoup d'érosion.

2580 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui. C'est parce qu'il y a un argument qui revient dans beaucoup de mémoires, c'est, de l'instant qu'on va l'avoir fait ferme par ferme, il n'y a plus aucune raison de considérer les régions en surplus et puis il faut donner des autorisations et caetera. Mais tant qu'on n'aura pas aussi cerné en même temps la question de l'érosion, on n'aura pas réglé le problème.

2585

MME MICHÈLE BERTRAND :

C'est ça.

2590

MME CHANTAL D'AUTEUIL :

C'est ce que nous pensons. Il y a des études de l'Institut de Recherche et développement en agroenvironnement qui le démontrent. Il faut vraiment travailler par sous-bassin versant, toutes les entreprises agricoles ensemble. Sur chaque terre, il peut y avoir peut-être, ce qui est démontré c'est qu'il y a peut-être 20% de l'ensemble de la terre qui est responsable de 80% de la charge de phosphore perdue aux cours d'eau.

2595

Alors, il faut vraiment cibler ce 20% de la terre qui est plus sensible et faire, appliquer des mesures qui sont encore plus réductrices de phosphore que simplement respecter la réglementation. À ce moment-là, on parle de, évidemment, de laisser des résidus sur le sol, des cultures de couvre-sol l'hiver, le semis direct. Il y a différentes solutions qu'on peut apporter, en fait, que les agronomes, excusez, en agroenvironnement peuvent apporter.

2600

2605 **MME MICHÈLE BERTRAND :**

C'est ça, ce n'est pas à nous autres.

2610

MME CHANTAL D'AUTEUIL :

2615 Mais c'est vraiment spécialisé ferme par ferme à ce moment-là. Sauf qu'il faut colliger l'information dans l'ensemble du sous-bassin versant, pour être capable d'évaluer et de mesurer les résultats de ces actions-là ferme par ferme, le long d'un cours d'eau.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2620 C'est ça. Allez-y.

M. ALFRED MARQUIS :

2625 Vous nous avez montré des belles photos où, semble-t-il, il y a quand même une certaine concertation qui se fait dans ce secteur-là du contrôle de l'érosion, avec beaucoup de gens qui regardaient certains travaux qui étaient réalisés. Alors, je pense que c'est quelque chose d'intéressant.

2630 Toutefois, tout près de ça, et je ne sais pas si je me suis trompé, mais on avait l'impression du moins d'avoir des cultures jusqu'au ruisseau, jusqu'à...

MME MICHÈLE BERTRAND :

Jusqu'au...

2635 **M. ALFRED MARQUIS :**

Sans bandes de protection. Alors, je suppose qu'il y a encore un certain travail à faire et, effectivement, il semble y avoir encore un peu trop de phosphore dans les cours d'eau?

2640 **MME MICHÈLE BERTRAND :**

2645 Bien, sur la photo qu'on a vue, la bande riveraine, je ne sais pas si vous avez remarqué, il y avait des petits drapeaux bleus, elle était respectée. La norme était respectée à cet endroit-là. Il y avait de la végétation et non pas complètement nue, mais si vous pensez...

M. ALFRED MARQUIS :

Le respect de la bande riveraine d'un mètre au-dessus du talus?

2650 **MME CHANTAL D'AUTEUIL :**

Un mètre sur le dessus, oui.

2655

MME MICHÈLE BERTRAND :

Oui, oui.

2660 **MME CHANTAL D'AUTEUIL :**

C'est ça que le drapeau indiquait, un mètre sur le dessus.

MME MICHÈLE BERTRAND :

2665

C'est ça, oui.

M. ALFRED MARQUIS :

2670

Alors, ça veut dire qu'il se fait, dans les sous-bassins ou le bassin lui-même, beaucoup d'efforts au niveau du contrôle de l'érosion. Pourtant, on semblerait croire, du moins, en mesurant ce qu'il y a dans les cours d'eau, qu'il faut faire encore plus, parce qu'on n'arrivera pas à réduire de 40% le phosphore si on ne fait pas davantage d'efforts encore?

2675 **MME MICHÈLE BERTRAND :**

On a quelques organismes qui sont organisés en sous-bassins, mais pas beaucoup. On a un Dura Club qui a des membres qui sont éparpillés, et non pas tous ensemble sur un petit sous-bassin. Donc, c'est difficile de mesurer les efforts qui sont consentis dans notre bassin versant. C'est un peu ça qu'on prétend.

2680

M. ALFRED MARQUIS :

Alors, relié à ça, de quelle façon ça semble être accepté, les efforts que vous faites pour réduire l'érosion au niveau du bassin versant? La population, disons, est prête à s'impliquer, embarque dans les...

2685

MME MICHÈLE BERTRAND :

2690 Les agriculteurs ou?

M. ALFRED MARQUIS :

Les agriculteurs, enfin, les gens du milieu et, bien sûr, c'est surtout des agriculteurs parce que c'est eux qu'on a beaucoup ciblés, parce qu'on parle de 68% je crois de phosphore qui viendrait de l'agriculture dans le bassin versant.

2695

MME MICHÈLE BERTRAND :

2700 Il y a déjà des clubs, comme on vous a dit, d'organisés. Donc, il y a une certaine portion

de notre bassin versant qui sont prêts. On sait que l'UPA de Saint-Hyacinthe a déjà commencé à organiser, à s'organiser en sous-bassins versant pour le développement de l'agroenvironnement. Par contre, on entend qu'il n'y a pas de support technique, l'environnement ne les suit pas, qu'ils n'ont pas les moyens de faire le virage, ils n'ont pas l'équipement ou bien donc, en tout cas, ça implique beaucoup beaucoup d'outils ou de support qui n'est pas là présentement. Donc, les petits clubs ont un peu de support, mais ce n'est pas général au bassin versant.

2705

M. ALFRED MARQUIS :

2710

Si on regarde ça en termes de rencontre de l'objectif de réduire de 40% le phosphore, selon vous, les outils sont là pour y parvenir ou s'il va falloir trouver autre chose?

MME CHANTAL D'AUTEUIL :

2715

Je peux peut-être répondre.

MME MICHÈLE BERTRAND :

2720

Peut-être, oui.

MME CHANTAL D'AUTEUIL :

2725

Les outils sont là. C'est, en fait c'est financièrement, les montants ne sont pas là, l'aide n'est pas là, les programmes de subvention ne sont pas orientés et priorisés par sous-bassin versant, alors c'est un peu diffusé, si on peut dire, et ce qui arrive c'est qu'un agriculteur qui fait des efforts peut, par la suite, le long du cours d'eau, les autres agriculteurs, s'ils ne font pas les mêmes efforts, et bien tout est annulé. C'est vraiment ça le problème, il faut que tout le monde parte en même temps, analyse les différentes problématiques le long du cours d'eau, et qu'on y mette tous les efforts.

2730

À ce moment-là, par exemple, une bande riveraine peut être installée de 15 mètres, ça peut réduire de 20% le phosphore. Il n'y a pas une solution qui va réduire à 100% le phosphore diffus, c'est impossible. Et, en zone municipale non plus. On déverse quand même, avec l'installation de l'assainissement des eaux usées municipales, 1 mg par litre de phosphore. C'est ça la norme. Ce n'est pas zéro.

2735

Alors, là aussi il y a des efforts à faire. Les installations septiques défectueuses aussi il y a des efforts à faire. Elles n'ont pas été toutes vérifiées et on sait que dans notre bassin versant il y en a beaucoup le long des cours d'eau qui seraient vraiment carrément défectueuses et contaminent, non seulement avec le phosphore, mais... Alors, c'est ça.

2740

M. ALFRED MARQUIS :

2745

Relié justement à ce que vous venez de mentionner. Vous avez beaucoup parlé

d'écoconditionnalité, mais j'ai trouvé quelque chose qui était particulièrement intéressant, en ce sens que non seulement vous parliez d'écoconditionnalité reliée peut-être aux subventions en agriculture, mais écoconditionnalité pour l'ensemble des citoyens, et je suppose que, dans ce sens-là, vous travaillez sur des formules qui pourraient soit les récompenser ou les faire payer comme pollueurs payeurs, alors je ne sais pas si vous avez...

MME CHANTAL D'AUTEUIL :

Oui, et bien c'est ça. En fait, dans le bassin versant, c'est plus l'écoconditionnalité, ce n'est pas vu comme la répression, mais plus bonification. C'est de bonifier à ce moment-là les actions qui sont faites en supplément, c'est ça qu'on aimerait, que ce soit reconnu, autant au niveau municipal parce que, par exemple, dans la municipalité de Philipsburg, où il y a eu, dernièrement, la construction de l'usine d'assainissement d'eaux usées, la norme généralement est 1 mg par litre et puis, à Philipsburg, c'est 0,5 mg par litre, parce qu'on a un problème différent.

Alors, les coûts ont augmenté, mais les citoyens ont compris et ont accepté, après quelques débats en fait, cette, si on veut dire, écoconditionnalité à ce moment-là. C'était un peu ça. Mais c'est bonifiant pour eux parce que c'est, ça va améliorer la qualité des eaux de la baie en bout de ligne. Alors, c'est sûr que c'est bonifiant, mais il y a quand même un coût relié à ça.

M. ALFRED MARQUIS :

Merci.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Hier, il y a donc un comité qui est venu nous voir et, eux autres, ils travaillent depuis 25 ans, vous vous travaillez là-dessus depuis combien de temps?

MME MICHÈLE BERTRAND :

Depuis 1999.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Donc, ça fait 4 ans.

MME CHANTAL D'AUTEUIL :

On est tout jeune.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui. Et l'horizon de temps c'est quoi?

MME CHANTAL D'AUTEUIL :

C'est, par exemple, pour l'entente de Québec-Vermont, c'est 2016. Alors, c'est un horizon 20 ans.

2795

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

20 ans.

2800

MME CHANTAL D'AUTEUIL :

Mais, évidemment, les plans d'action sont tous sur des horizons 5 ans parce que, pour avoir des activités, des actions dans le milieu, on ne peut pas seulement se limiter à un horizon 20 ans. Ce n'est pas dynamisant pour le milieu. Il faut vraiment que ce soit sur une période de 5 ans. On a un plan d'action, on va le réviser, justement on en est rendu à cette étape-là, parce qu'on est quand même en avance sur la politique nationale de l'eau, mais enfin... on en est bien content. Et, après 5 ans, là on voit qu'il y a des efforts. Ça commence à réfléchir davantage dans le bassin versant. Pas juste en agriculture, c'est tout, le récréotourisme, le municipal.

2805

2810

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui oui.

MME CHANTAL D'AUTEUIL :

Mais il y a quand même des engagements à obtenir des intervenants du milieu, on n'en est pas encore là. Maintenant, ils comprennent la problématique et on a des solutions, des pistes de solution, mais là c'est de s'engager à les appliquer. Je pense que c'est là qu'on est rendu, Michèle?

2815

2820

MME MICHÈLE BERTRAND :

Il va falloir que le gouvernement s'engage aussi, je pense, à...

2825

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Non, mais ça montre que nos impatiences parfois, à très très court terme, dans ce sens-là, ne portent pas fruits. Il faut situer dans une perspective de temps plus long.

2830

MME CHANTAL D'AUTEUIL :

20 ans. Mais il faut quand même faire de l'action pour avoir des résultats, sur 5 ans, aller vérifier et, ensuite, on continue, on poursuit.

2835

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

O.k.

2840 **MME MICHÈLE BERTRAND :**

On espère que l'année zéro ne sera pas dans 10 ans, tu sais.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2845

Alors, mesdames, on vous remercie beaucoup et bonne chance à vous.

MME CHANTAL D'AUTEUIL :

2850

Merci infiniment.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2855 Je vous en prie. Alors, j'invite monsieur Jean-Louis Tinant et monsieur Robert Patenaude, agriculteurs.

M. JEAN-LOUIS TINANT :

2860 Bonjour.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Bonjour, monsieur Tinant. Bonjour, monsieur Patenaude.

2865 **M. ROBERT PATENAUDE :**

2870 Bonjour. Rebonjour, bonjour à tout le monde dans la salle. On semble passer les derniers. On dit des fois les derniers mais non les moindres. Je ne sais pas qu'est-ce qu'il en sera. On a aussi été les premiers à la séance de Saint-Jean l'autre jour, donc on ouvre le bal et on ferme le bal.

Qui nous sommes?

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2875

Monsieur est Robert Patenaude et l'autre monsieur Tinant. Allez-y, monsieur Patenaude.

M. ROBERT PATENAUDE :

2880 Pour présenter ce mémoire, on le présente comme 2 agriculteurs qui ont des discussions

assez fréquentes, qui sont parfois opposées, parfois les mêmes, parfois les mêmes idées, mais qui sont très fructueuses, je pense.

2885 Jean-Louis est producteur laitier, avec une ferme qu'on pourra définir tantôt, mais une ferme familiale. Moi je suis producteur de toutes sortes de choses, donc je suis un peu un cas particulier. Donc, avec un verger, avec de l'horticulture, avec de la grande culture, avec encore des cultures très diversifiées.

2890 Donc, je le disais tantôt, le mémoire est un peu le fruit de nos discussions, qui nous aident, je pense, chacun à évoluer, à se comprendre et à s'expliquer. Alors, on voudrait peut-être arriver avec notre humble participation à cette Commission. On ne prétend pas vouloir faire le tour de toute la situation, on a ciblé 2 points particuliers.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2895

Alors, pour situer le débat, on a un petit peu défini la ferme familiale, mais à partir de définitions existantes. On n'a pas réinventé la roue aujourd'hui. On dit souvent qu'on a de la difficulté à définir la ferme familiale, mais il y a des gens qui ont donné des définitions. On s'est servi un peu de celles-là.

2900

Alors, je vais en lire une, qui est celle de monsieur Bruno Jean, qui a été définie dans Territoire d'avenir pour une sociologie de la ruralité. Alors, c'est quelque chose qui a été publié. Il dit:

2905

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

... mais aussi moderne, confrontée même dans le processus...

2910 Alors, pour définir aussi la ferme, pour arriver après à des, peut-être, des questionnements. On a tiré, et il y a d'ailleurs un mémoire qui a été présenté à votre Commission, à Québec, qui définissait la ferme un peu par le mode de production. Donc, deux modes de production:

2915

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Donc, c'est la ferme qu'on connaissait dans les années '80, peut-être jusqu'aux années '80, avant de voir apparaître un plus grand nombre de fermes de type industriel.

2920

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Alors, dans cette situation-là, on parle aussi d'un droit de produire, et ce droit de produire-là il devient peut-être négatif quand il devient utilisé n'importe comment.

2925

D'ailleurs, le droit de produire se réfère, cette loi-là se réfère à la Loi du Michigan. On en a parlé hier matin, c'est une loi qui donnait le droit de produire, mais à des activités normales,

agricoles. Le mot normal pourrait être défini, mais disons que c'est les activités que tout le monde définissait comme des activités agricoles.

2930 Donc, la loi a introduit plusieurs mesures de protection des activités agricoles. Elle rend aux agriculteurs le droit presque exclusif en territoire agricole. Les règlements qui, à travers l'UPA, qui défend les intérêts des industriels souvent, sont dictés par les gros et pour les gros, ont été fait de façon à ce qu'on ne puisse faire la discrimination entre les usages et qu'on ne puisse pas exempter les petits producteurs des règlements qu'on voulait faire seulement pour les industries porcines.

2935 De cette façon, les petits producteurs et souvent bien malgré eux, se rendent complices des industriels porcins qui les tiennent en otage. Ce qu'on veut dire par là c'est que, souvent les droits étaient rendus aux industriels, les industriels se servent des petits agriculteurs pour faire défendre le règlement qui va leur servir.

2940 Vas-y.

M. JEAN-LOUIS TINANT :

2945 C'est à moi. Les programmes d'aide. Des programmes d'aide ont été mis en place pour supporter l'agriculture et puis garantir un revenu décent à l'agriculteur. Mais le but de ces programmes a dévié dans certains cas.

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2950 Notre syndicat de base d'ailleurs a fait une résolution en ce sens-là, qu'on avait envoyée à notre, à Saint-Rémi, à la Fédération.

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2955 ... sur le marché mondial, et sur le marché intérieur aussi...

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2960 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci, messieurs. Au fond, il y a 2 questions de base dans votre mémoire, la question de la définition de la ferme dite familiale, à taille humaine et caetera. Puis, deuxièmement, la figure de l'intégrateur qui, pour vous, est la clé d'une forme d'industrialisation à laquelle vous vous opposez.

2970 La ferme familiale ou, maintenant, on parle plutôt la ferme à taille humaine. On voit que les concepts bougent, ne sont pas rigoureux. Vous avez cité le mémoire de la Fédération de Lévis-Bellechasse et qui a fait un effort. Cette semaine, on a eu une autre définition ici, que mon collègue d'ailleurs a commentée, sur, définition de la ferme à taille humaine. Certains ajoutent à

la définition l'idée qu'elle doit être capable de fournir de l'emploi à 4 personnes, parce qu'on nous a dit l'emploi à une seule personne, c'est insuffisant maintenant, les revendications font qu'on veut prendre des vacances, on ne veut pas toujours être pris 365 par année, il faut qu'on puisse avoir un employé ou deux pour nous remplacer. Parfois, il y a un, donc on ne peut pas juste la fermer au cadre strictement familial, mais il peut aussi y avoir des employés, et on dit bon bien, il faudrait que ça fasse vivre 4 travailleurs.

Est-ce que vous êtes à l'aise avec ces élargissements, parce qu'on nous répond après: Bien, vous savez, la petite ferme d'hier ne pourrait pas faire vivre convenablement une famille d'aujourd'hui, les exigences de vie sont plus considérables, ça coûte plus cher et et caetera?

M. JEAN-LOUIS TINANT :

Bien, moi je pense que ça doit varier d'un cas à l'autre aussi. Parce que, des fois, des associés, ils sont plus nombreux ou, alors, quand il y a 2, 3 familles qui sont ensemble sur une production, ça n'en fait pas nécessairement un industriel. Que du contraire, c'est..., et puis ça permet, comme vous dites, d'avoir un peu de temps libre pour, ou de quitter l'entreprise pour des vacances plus facilement. Mais ça, ça n'en est pas du tout.

Donc, par ferme familiale, ça pourrait être 10 personnes, comme ça peut être 2 personnes. Ça, il n'y a pas vraiment 4 personnes qui doivent être définies dans ferme familiale.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Mais, par ailleurs, ça ne peut pas n'être que le statut juridique de la propriété, que ça appartient à une famille, parce qu'on pourrait arriver à une famille qui possède, qui devienne un immense intégrateur et...

M. JEAN-LOUIS TINANT :

Voilà.

M. ROBERT PATENAUDE :

Voilà, parce qu'il y a des empires qu'on connaît au Québec, qui sont des empires financiers, mais de propriété familiale. Je pense qu'il faut un petit peu, à un moment donné, quand, en tout cas, ça c'est des points de vue, on n'en a pas encore, on ne s'est pas entendu là-dessus, mais dès qu'on devient avec des actionnaires, avec des propriétaires, qui ne sont pas nécessairement les gens qui travaillent sur la ferme, je pense qu'on s'éloigne déjà de la définition de la ferme familiale.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Parce que mon collègue, hier, ajoutait à la définition **qui y habitent**.

M. ROBERT PATENAUDE :

Qui y habitent.

3020 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui, parce que l'habitation du territoire est très importante, n'est-ce pas?

M. ROBERT PATENAUDE :

3025

Oui, et bien c'est un petit peu l'industrialisation. On s'aperçoit, entre autres dans le phénomène de l'intégration, les propriétaires habitent souvent ailleurs.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

3030

Oui.

M. ROBERT PATENAUDE :

3035

Alors, ça vient déjà créer une distance entre les 2 définitions. Ce n'est pas facile, on sait que ce n'est pas facile à définir, mais dès qu'on arrive, j'ai d'ailleurs discuté de ça très récemment cette semaine avec un propriétaire qui, où ils sont plus qu'un propriétaire, ils sont 2 frères, ils ont des employés et il m'a dit: **Déjà chez nous ce n'est plus une ferme familiale dans le fond, parce que toute la famille travaille à l'extérieur, les enfants travaillent à l'extérieur, les épouses travaillent à l'extérieur, et nous on a des employés.** Déjà là, ce n'est plus vraiment une ferme où ce sont les personnes de la famille qui ont un mode de vie et qui travaillent sur la ferme.

3040

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

3045

Tranquillement, la ferme devient une **business**, comme on dit en anglais.

M. ROBERT PATENAUDE :

3050

Voilà, je pense que ça devient ça, et je pense que, dans la définition de la ferme familiale, il va falloir tenir compte que c'est aussi un mode de vie. Alors, si on veut travailler 4 jours par semaine, je pense qu'il ne faut peut-être pas faire de l'agriculture ou travailler dans une industrie agricole. Je pense que c'est une part de la définition aussi.

3055 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et il y a un nombre effarant de producteurs qui ne vivent pas que de la production agricole, qui ont aussi un autre revenu d'appoint. J'ai été surpris des chiffres là-dessus, qui sont tout à fait étonnants. Est-ce que vous êtes sensible à ça?

3060

M. JEAN-LOUIS TINANT :

3 0 6 5 Oui, bien disons que là, je pense la ferme familiale, elle est comme un peu plus ouverte
que cette idée-là, que même s'il y a des personnes qui travaillent à l'extérieur, que ce soit la
conjointe ou bien une autre personne qui fait un peu de travail à l'extérieur, ça reste quand même
souvent des entreprises à dimension humaine. Alors, à ce moment-là, c'est pour ça que les
fermes sont toutes comme un peu utilisées, parce que même dans nos syndicats on en a déjà
parlé beaucoup, mais on n'a jamais su bien cibler l'entreprise qui devrait être considérée ou
jusqu'où on considère l'entreprise familiale ou à dimension humaine? Ça c'est une grosse
3 0 7 0 problématique quant à moi.

Il faut, c'est parce que là, à ce moment-là, on ouvre les portes, on laisse rentrer plus gros,
plus gros et puis, pour finir, il n'y a plus de limites là.

3 0 7 5 **M. ALFRED MARQUIS :**

Je ne parle pas de l'agriculture familiale par exemple, alors ça va. Alors, je voulais parler
de l'exportation et ses risques, et je prends une phrase que vous mentionnez: **Cette industrie
se développe au détriment des autres productions**, bien sûr on parle de ce que vous
3 0 8 0 considérez, l'industrie porcine. Simplement en guise un peu d'introduction, et là je voudrais avoir
ensuite votre idée, je ne vois pas comment on aurait, par exemple, dans notre milieu, remplacé
les espaces qui devenaient disponibles, dû au fait que la production laitière était contingentée et
qu'on produisait beaucoup plus de lait avec moins d'animaux et qu'on avait des superficies qui
devenaient disponibles pour faire autre chose.

3 0 8 5 Ces superficies pour faire autre chose se sont tournées vers, très souvent, des céréales
et les céréales étaient intéressantes pour nourrir le porc, qui est plus facile à exporter que
d'exporter des céréales. Alors, je vous dis ça comme ça, je ne vais pas plus loin, mais..., parce
que je ne voudrais pas que, c'est simplement une introduction, je voudrais avoir votre idée?

3 0 9 0 **M. JEAN-LOUIS TINANT :**

Bien là, premièrement, l'exportation, quand elle est faite, moi je suis producteur laitier et
puis on a eu des programmes d'exportation, mais ce n'est pas, c'est... Le but premier des
3 0 9 5 programmes socio... et bien, que les producteurs ont reçus, comme l'ASRA, c'était pour la
production intérieure. Dès que tu arrives sur une production de marché international, c'est, est-
ce que c'est logique d'utiliser l'argent des contribuables pour exporter? Moi, en tant que tel...

3 1 0 0 **M. ALFRED MARQUIS :**

Mais ce n'était pas tellement sur ce point-là que je voulais vous entendre, c'est surtout
sur le fait que cette industrie se développe au détriment de d'autres industries. Alors, je ne sais
pas ce que vous pourriez dire à ce sujet-là, si c'est...

3 1 0 5

M. JEAN-LOUIS TINANT :

3110 Bien là, c'est sûr que je parlais un peu du cas dans une localité et, comme on est dans la région, dans une région qui peut faire une autre production, à condition qu'elle soit aidée par le citoyen. Donc, comparativement à une production laitière qui s'en va peut-être plus souvent dans des terres un peu plus éloignées de, autrement dit un peu plus nordiques souvent aussi, et où il y a moins d'unités thermiques. Donc, c'est comme ça.

3115 Donc, dans la région, moi en tant que producteur laitier, j'ai l'impression d'avoir, d'être en compétition déloyale, quoi, parce que j'utilise du territoire pour ma production et je n'ai pas la même aide financière pour l'utilisation des sols, comparativement à des productions qui sont stabilisées. Maintenant, c'est avec, ça a peut-être d'autres noms, avec la Financière, ça va être d'autres termes.

3120 **M. ROBERT PATENAUDE :**

3125 Je pourrais peut-être ajouter quelque chose à ça. On a peut-être créé des programmes, mais je pense qu'on a travaillé avec l'histoire de la stabilisation, de l'aide ou des subventions qui sont à l'exportation, mais on n'a pas nécessairement stabilisé et aidé toutes les productions qu'on aurait pu aider. Donc, on a limité et on s'est orienté vers les céréales, mais des céréales, ça a été le maïs, ça n'a pas été toutes les céréales. On n'aide pas toutes les cultures de la même façon. On n'aide pas, par exemple, les gens qui produisent du foin, qui produisent d'autres cultures. Il y aurait peut-être toutes sortes de cultures nouvelles qu'on aurait pu introduire, sauf qu'elles ne sont pas sur un pied d'égalité avec la production porcine et la production des céréales, liée à la production porcine. Or, c'est ce sens-là qu'on dit qui, peut-être qu'il faudrait réviser tout ce programme-là. Commencer par aider les petites fermes qui voudraient créer d'autres choses.

3135 Parce qu'on peut être créateur aussi pour exporter. On pourrait peut-être exporter autre chose que du porc, ou on pourrait peut-être faire toutes sortes de produits au Québec qui ne seraient pas, qui seraient pour le Québec, sans qu'on ait besoin de l'exporter, et qui pourrait être soutenu par l'ensemble de la population, avant de soutenir et d'encadrer une production qui elle se développe, se développe, se développe et est exportée ailleurs, obligatoirement.

3140 **M. ALFRED MARQUIS :**

3145 Je pense que c'est intéressant que vous mentionniez justement qu'on peut être innovateur et faire autre chose, effectivement. Mais je crois que c'est quand même quelque chose qui s'est passé, relié justement au fait qu'on a voulu en faire une diversification suite au fait que, dans le lait, c'était contingenté. D'ailleurs, en ce qui concerne les subventions, du moins on a eu les chiffres, le lait reçoit plus de subventions que le porc. Et, à ce moment-là, et bien on ne pouvait pas produire davantage de lait, étant contingenté, les surfaces étaient disponibles, on est allé vers d'autres choses. Et, bien sûr, ce qui a été choisi c'est peut-être davantage le porc. Mais je suis d'accord avec vous qu'on doit penser à d'autres innovations, ça c'est tout à fait correct.

3150 Mais c'est probablement une solution qui s'est présentée pour justement permettre une activité

agricole quand même sur des superficies disponibles.

M. ROBERT PATENAUDE :

3155 Oui, on a développé le porc, mais il y a eu beaucoup d'autres demandes de développées, d'autres productions, et ça ne s'est jamais fait non plus.

M. ALFRED MARQUIS :

3160 Comment?

M. ROBERT PATENAUDE :

3165 Bien, toute la production biologique par exemple. On est aux balbutiements de l'aide à la production biologique, et je pense qu'il y a une demande qui est croissante. La demande est plus croissante. Si on regarde les produits biologiques qu'on achète, il y en a le trois quarts, si ce n'est pas 80%, qui viennent de l'extérieur, qui sont produits à l'autre bout du monde, qu'on apporte ici. Donc, est-ce qu'une partie des vases communicants pourraient communiquer un peu ou si on a bouché plusieurs passages?

3170

M. JEAN-LOUIS TINANT :

3175 Moi, j'aimerais bien savoir où est-ce qu'elle est l'aide à la production laitière ou pas l'aide, comme les subventions à la production laitière, j'ai hâte de l'avoir parce que là, ça fait 20 ans que je suis là-dedans, puis...

M. ALFRED MARQUIS :

3180 Oui, et bien il s'agira de, je ne me souviens pas du nom de la personne, mais on avait eu, d'une personne d'Agriculture Canada, qui nous avait donné les taux de subventions qui sont données à différentes productions ici au Canada, et le porc est, en gros, dans le bas de l'échelle. C'est-à-dire que, en termes de subventions, le lait est beaucoup plus haut.

M. JEAN-LOUIS TINANT :

3185

Mais là on parle d'un programme pan-canadien, on ne parle pas de programme québécois, parce que sinon, vous verriez que la production de porc, elle monterait extrêmement haut dans le...

3190 **M. ALFRED MARQUIS :**

Bien, je ne voudrais pas qu'on... justement, on n'est pas ici pour partir un débat, mais l'information a été quand même fournie par monsieur Sanfaçon disant les subventions...

3195

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

3200 Dites-moi, pour, au fond, vous dites l'ASRA devrait s'adresser à la ferme familiale et, la production de type industriel, qui est représentée par l'intégrateur, devrait être exclue des subventions.

M. ROBERT PATENAUDE :

3205 Complètement.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

3210 Est-ce qu'il y aurait un mécanisme, pour l'instant on est dans un ordre de subvention universelle, vous produisez et, au bout du chose, tous les producteurs, selon la quantité de porcs produit, s'il y a, si cette année-là il y a une compensation financière, par l'assurance, elle est accordée à tout le monde, bon. C'est un programme universel. Est-ce que vous avez une manière de gérer ça qui permettrait de distinguer justement le producteur de base par rapport à un intégrateur?

3215 **M. ROBERT PATENAUDE :**

3220 Moi, juste, simplement revenir au but premier et aux programmes de départ. Ils ont été mis en place pour toutes sortes de raisons, il y avait des programmes qui arrivaient pour des points, des sécheresses par exemple, ou des choses particulières. Ensuite, on a mis un programme qui était plus universel et tout. Au départ du programme, toutes les entreprises à forfait et à contrat étaient exclus. Je vais vous citer par exemple un texte, un petit bout de texte ici, qui vous sera présenté d'ailleurs très en nombre, très volumineux par un spécialiste de l'assurance agricole un peu plus tard, pas aujourd'hui, mais... **Les programmes étaient limités, avec des maximums de 400 truies et 5 000 porcs. Les dépassements n'étaient pas stabilisés.**

3230 Donc, il y a déjà eu un programme, au départ, qui était pour les petites entreprises. Mais ce qui, à partir de 1988, on peut le voir dans l'historique, qu'à partir de 1988 c'est universalisé et devenu à tout porc qui était produit, était stabilisé.

Alors, on est parti d'un programme qui était limité, on l'a universalisé. On peut peut-être le désuniversalisé un peu. Si on pouvait compter que...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

3235 Bon. S'il y a manifestement des effets pervers, il y a au moins l'objet d'une interrogation.

M. ROBERT PATENAUDE :

3240 Oui.

M. JEAN-LOUIS TINANT :

Ah! bien, sûrement.

3245

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Je pense que là-dessus, on peut se comprendre.

3250

M. ROBERT PATENAUDE :

Ce que je voulais ajouter, si on a pu compter les porcs en 1970, je pense que, aujourd'hui, on est encore capable de compter des porcs. Donc, rendu à un certain nombre, on s'arrête.

3255

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

O.k. Dernière petite question. On le voit bien partout, les gens ont une production de céréales par exemple, de culture, et tout à coup on crée une compagnie, on dézone 5 hectares, 10 hectares, on va à la CPTA, qui reconnaît une nouvelle réalité, et on construit donc une porcherie. Est-ce que, pour vous, cette pratique acceptée par la CPTA est néfaste et comment il faut, s'il fallait la changer, c'est comment?

3260

M. JEAN-LOUIS TINANT :

3265

Bien, moi je pense qu'elle est extrêmement néfaste parce que c'est elle qui a permis, justement, aux intégrateurs de venir s'implanter d'une manière importante dans toutes les, en association avec toutes les fermes céréalières. Puis, même si ça fait le bonheur de certain, ça fait le malheur de beaucoup d'autres. Parce que le producteur, il va être plus enclin à faire juste de la grande culture, puis ne pas toucher du tout à ça, même si c'est un industriel qui le fait.

3270

Pour lui, c'est un côté, comment, facile dans la, avoir un engrais bon marché et puis d'être, de ne pas avoir de responsabilités par rapport à ça.

3275

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui, c'est que, à court terme, la personne a tous les avantages et n'a pas d'inconvénients.

3280

M. ROBERT PATENAUDE :

Voilà.

3285

M. JEAN-LOUIS TINANT :

Sauf avec la population.

3290 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

M. ROBERT PATENAUDE :

3295

Et a même l'avantage de pouvoir se débarrasser de ses déchets d'une façon assez primitive, je pense, en rejetant tout dans l'environnement, tout simplement. Mais ce que ça crée, ça crée des entités qui sont à peu près indépendantes de tout ce qui se passe autour, de la vie, de la société, même de la production qui se fait autour, sauf la culture qui vient se faire, qui est presque obligatoirement la culture de maïs, à cause des lisiers qu'on a à étendre.

3300

Donc, ça vient créer toutes sortes d'entités à l'intérieur, qui sont, qui pourraient toutes être ensemble dans un secteur et vivre pareil. On n'a pas besoin de venir les installer dans le milieu d'une campagne pour le faire. C'est ça qui est notre argument.

3305

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

C'est une forme de production sans sol sur un sol, par ailleurs.

3310 **M. JEAN-LOUIS TINANT :**

Voilà, exactement.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

3315

Oui.

M. JEAN-LOUIS TINANT :

3320

En plus aussi, moi je pense que ça amène le côté pervers que l'intégrateur, il utilise, et bien qu'on va dire un jeune, il y a un jeune qui s'implante avec, il va chercher beaucoup d'aide de jeunes agriculteurs.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

3325

Oui oui.

M. JEAN-LOUIS TINANT :

3330

Puis, en réalité, dans tous les papiers, vous savez..., c'est quoi le jeune, est-ce que c'est

un agriculteur ou bien c'est un employé non salarié de l'intégrateur ou de l'industriel? Moi, je trouve que ça ressemble un peu à comme un peu une pratique féodale, où il y avait des seigneurs et puis il y avait des manants qui travaillaient pour eux. Et bien on retombe un peu à cette vision-là d'une société.

3335

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui. En tout cas, c'est sûr que, dans l'audience, il y a beaucoup de jeunes qui viennent frapper à la porte et qui, et certains ont peur de l'intégration, ils ne veulent pas l'intégration, ils veulent devenir des producteurs. D'autres viennent nous dire l'intégration pour nous c'est la seule manière que nous puissions avoir de rentrer parce que la mise de fonds de départ est trop considérable. Alors, on a un peu de tout là-dessus, évidemment. Il faudra cerner tout ça.

3340

M. ROBERT PATENAUDE :

Souvent, on entre, mais on n'en ressort jamais, on reste des salariés à vie.

3345

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui, c'est, le mémoire de l'UPA disait ça hier, oui. Oui.

3350

M. JEAN-LOUIS TINANT :

Et aussi, il faut voir là, lorsqu'il y a des industriels qui s'implantent, les PME qui disparaissent ailleurs, alors qu'il y en a un qui s'implante soi-disant comme agriculteur, mais il y a beaucoup d'autres PME qui peuvent disparaître à cause de ça.

3355

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui. Bon, ça ne fait pas un vendredi après-midi simple, n'est-ce pas. Alors, merci messieurs. Merci de votre contribution. Bonne chance. Alors, si j'ai compris, il y a d'autres mémoires en préparation et il y aura d'autres messages qui nous parviendront. Merci bien.

3360

M. ROBERT PATENAUDE :

Merci.

3365

M. JEAN-LOUIS TINANT :

Merci beaucoup. Bonne chance à vous aussi.

3370

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Bon, je vous en prie. Alors, il me reste à remercier tout le monde. Vous voyez, ce qu'il faut observer c'est l'ampleur des débats. À la fois, de temps en temps, des bouts de passerelle

3375

qu'on voit arriver et aussi comment un certain nombre de fossés se sont creusés, de sorte qu'il y a, la profondeur du débat est tout à fait remarquable.

3380 Ce n'est pas étonnant que ça apparaisse plus cruellement ici, puisqu'il y a ici un certain nombre de tensions et de conflits plus marqués. Je tiens à remercier vraiment tous les gens qui sont venus présenter des mémoires et de la qualité que nous avons pu avoir de nous écouter et puis de nous observer et puis d'essayer de comprendre. La Commission poursuit son bonhomme de chemin. La semaine prochaine, moi je serai à Sherbrooke et à Shawinigan avec monsieur Dumais. Et madame Boucher sera avec monsieur Marquis à Baie-Saint-Paul et à
3385 Alma, ça c'est correct. Bon, pour une fois, je ne me suis pas trompé.

Alors, et nous aurons terminé l'audition des mémoires pour la fête de Pâques, donc vers le 20 avril, puis après ça, il restera à essayer de comprendre tout ça, digérer tout ça, pour produire un rapport, que nous voulons remettre au ministre au 15 septembre. L'avantage de tout
3390 ça c'est que, après ça, notre rapport sera rendu public et il appartiendra en pâture à tout le monde, qui pourra dire que c'est bon ou ce n'est pas bon, ils n'ont pas vu ci, ils n'ont pas vu ça, mais c'est le jeu de la transparence. Tout ce que vous avez dit et tout ce que vous avez déposé est public et quand on sera rendu après, ce sera au public de juger si on est une bande d'incompétents ou si on a fait correctement notre **job**.

3395 Mais merci beaucoup et bonne chance à vous tous. Au revoir.

3400 Je soussigné, **ANDRÉ BOUDREAU**, sténographe officiel, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de la preuve et du témoignage pris dans cette cause au moyen du sténomasque.

Le tout conformément à la loi.

Et j'ai signé,

3405

L.L.

ANDRÉ BOUDREAU, s.o.

a.b.